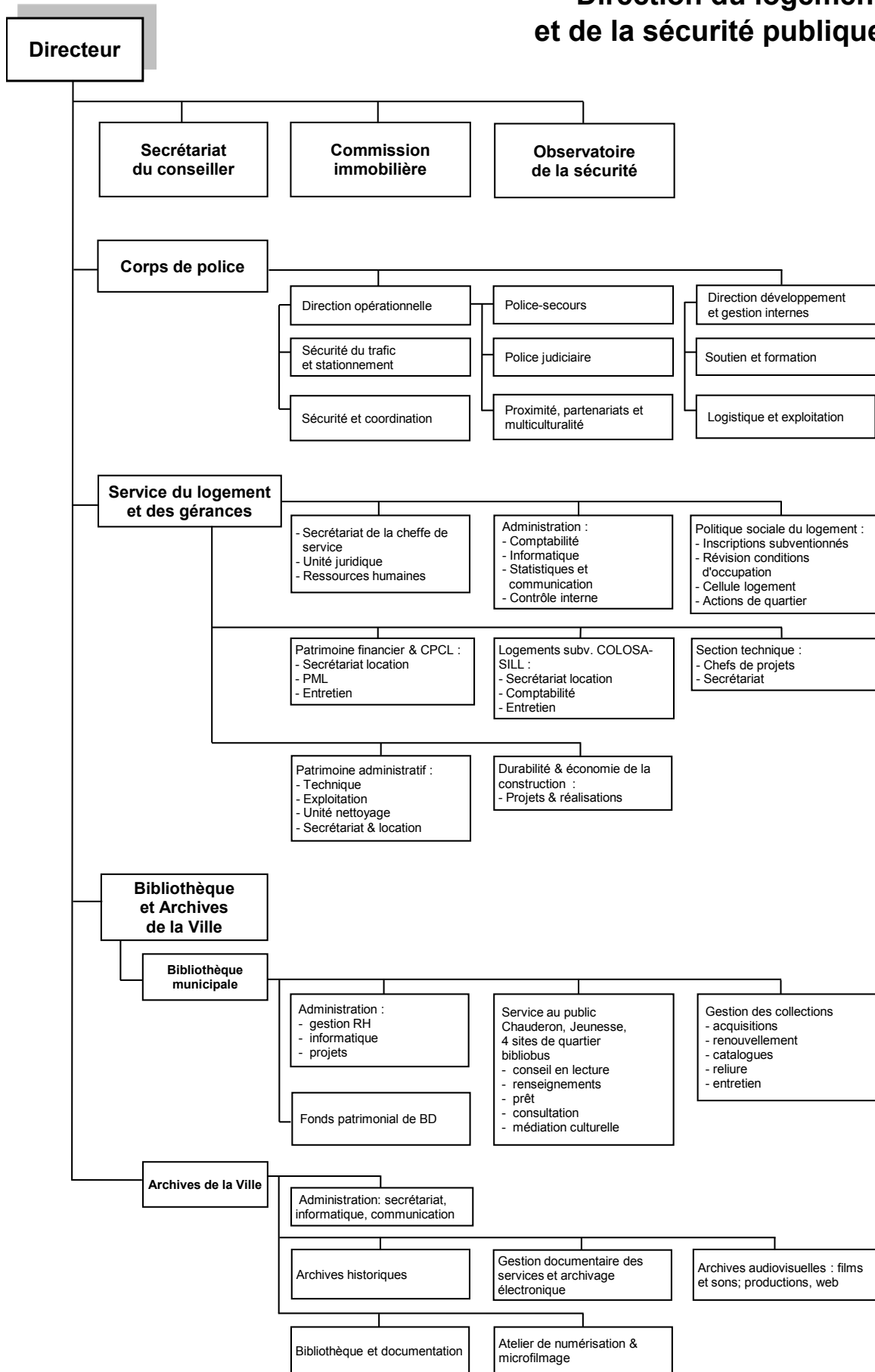


Direction du logement et de la sécurité publique



Direction du logement et de la sécurité publique (LSP)

L'année 2012 aura en particulier été marquée par une recomposition de la direction en septembre 2012.

Le Service de la culture a rejoint la Direction de l'administration générale et de la culture (AGC), le Service des assurances sociales la nouvelle Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population (SIPP). Les contrats de quartier gérés par le Service du logement et des gérances ont également quitté la direction pour le Service administratif et de l'intégration chez SIPP. Le Corps de police et l'Observatoire de la sécurité ont par contre rejoint l'actuelle direction rebaptisée Direction du logement et de la sécurité publique (LSP).

Outre ces changements importants, les points suivants ont marqué l'année 2012 :

- La présentation du préavis N° 2012/40 (« *Gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Lausanne. Mise en œuvre des recommandations de l'audit, clarification des procédures et amélioration du contrôle interne. Réponse à la motion de Mme Isabelle Truan et consorts « Critères d'attribution et conditions locatives du patrimoine de la Ville de Lausanne »* ») ;
- une augmentation importante des logements en développement, notamment avec les projets des Fiches, du Calvaire, de la Sallaz, de Sévelin ou de nombreuses parcelles dans les zones foraines ;
- la finalisation de la réorganisation du Service du logement et des gérances ;
- le lancement du concours d'architecture de la Maison du livre et du patrimoine ;
- la présentation en octobre 2012 du rapport-préavis N° 2012/58 (« *Politique municipale en matière d'animation et de sécurité nocturnes ainsi que de préservation de l'espace public. Réponses aux : postulat de M. Claude-Alain Voiblet « La tranquillité de la vie nocturne lausannoise ne commence-t-elle pas déjà par une gestion professionnelle optimale de la sécurité dans les établissements qui ouvrent leurs portes à un nombreux public ? » ; postulat de M. Alain Hubler « Et si on rétablissait la clause du besoin ? » ; motion de MM. Claude-Alain Voiblet et Alain Hubler « La présence régulière d'armes dans les rues de la ville ne doit pas devenir une fatalité » ; postulat de M. Claude-Alain Voiblet « Invitons nos citoyens à rendre définitivement les armes » ; postulat de M. Philippe Jacquat et consorts « Pour qu'une altercation de préau ne se termine pas au couteau » ; postulat de M. Mathieu Blanc et consorts « Pour l'instauration de mesures d'éloignement permettant aux Lausannois de se réappropriier le domaine public » ; postulat de Mme Rebecca Ruiz « Pour l'implantation d'un centre de dégrisement avec surveillance médicale à Lausanne »*).

De manière générale, l'année 2012 aura aussi été marquée par la mise en œuvre du plan structurel d'amélioration financière (PSAF) impactant l'ensemble des services de la direction.

COMMISSION IMMOBILIÈRE (CI)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA COMMISSION

La Commission immobilière préavise à l'intention de la Municipalité toutes les transactions immobilières de la Ville soit les achats, les ventes, les droits distincts et permanents de superficie, les servitudes ainsi que les autres droits réels restreints. Certaines opérations foncières sont traitées de concert avec le Service de la coordination et du cadastre. Le délégué a la compétence de soumettre les affaires d'une valeur inférieure à 10'000 francs directement à la Municipalité. Pour les affaires plus importantes, les dossiers sont présentés préalablement à la Commission immobilière qui s'est réunie trois fois en 2012 pour examiner 23 affaires.

Les acquisitions sont réalisées dans le cadre de la délégation de compétence accordée par le Conseil communal à la Municipalité jusqu'à épuisement du crédit accordé pour la législature ; il se monte à 40 millions de francs pour 2011-2016.

Les aliénations, respectivement l'octroi et les modifications de droits de superficie, dont la valeur dépasse 100'000 francs sont soumises au Conseil communal.

Enfin, les acquisitions et aliénations d'immeuble ou de droit réel immobilier d'une valeur de plus de 10'000 francs sont soumises à la délégation de la Commission des finances du Conseil communal pour les affaires immobilières.

COMPOSITION DE LA COMMISSION IMMOBILIÈRE

La Commission immobilière est rattachée à la Direction de la culture et du logement, devenue en cours d'année la Direction du logement et de la sécurité publique.

Elle est présidée par le directeur du logement et de la sécurité publique et comprend le syndic, le directeur des travaux, la directrice des finances et du patrimoine vert ainsi que sept représentants de divers services communaux.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration Dir. LSP	5.80	5.70	6.70	5.70
Commission immobilière	3.00	3.00	3.00	3.00
Total service	8.80	8.70	9.70	8.70

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 0.90

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration Dir. LSP	7	5.70	7	5.70
Commission immobilière	3	3.00	3	3.00
Total service	10	8.70	10	8.70

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	0

FAITS MARQUANTS

En 2012, les préavis suivants ont été soumis au Conseil communal, rédigés, tout ou en partie, par la Commission immobilière :

- 2012/08 « *Pierre-Henri Loup, route de Montheron 51. Prolongation de la durée du droit distinct et permanent de superficie* » ;
- 2012/16 « *Des logements écologiques pour tous : un défi relevé à Bonne-Espérance* » ;
- 2012/19 « *Route de Chavannes 13 et 15 – Parcelles 4277 et 4279. Demande de levée partielle de la servitude de restriction de bâtir no 343'672* » ;
- 2012/31 « *Liaison Vigie-Gonin dans le cadre du réseau-t. Constructions coordonnées du pont et de la Maison du Livre et du Patrimoine. Conventions d'échanges fonciers* » ;

- 2012/40 « Gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Lausanne. Mise en œuvre des recommandations de l'audit, clarification des procédures et amélioration du contrôle interne » ;
- 2012/50 « Immeuble de la rue de l'Industrie 6 à Lausanne. Cession du bâtiment et octroi d'un droit de superficie distinct et permanent à la Coopérative d'habitants en formation I6 » ;
- 2012/60 « Plan partiel d'affectation concernant les parcelles nos 1558, 1603, 4721, 4725, 4773 et 4794 sises entre l'avenue de Rhodanie et le chemin du Muguet » ;
- 2012/62 « Chemin de Bon-Abri 1 – Parcelle 4774. Cession à l'Etat de Vaud de la part de la Communauté héréditaire en mains de la Commune de Lausanne ».

Une liste récapitulative de tous les droits distincts (220) et permanents de superficie de la Commune a été établie et est mise à jour en continu.

Le délégué à la Commission immobilière et son adjointe ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne en tant que représentants de la Ville de Lausanne. Les valeurs fiscales suivantes ont été revues à la hausse :

		Augmentation impôt foncier communal (1.5 0/00)
- 2009	752'744'200 francs (résultat final)	1'129'116francs
- 2010	753'161'260 francs (résultat intermédiaire)	1'129'742francs
- 2011	580'568'908 francs (résultat intermédiaire)	870'853francs

L'unité Commission immobilière estime chaque année les valeurs de marché des immeubles de la CPCL et détermine les rendements des projets de rénovation et de construction de la Caisse de pensions. La valorisation du patrimoine financier de la Commune est également en cours.

La liste des opérations conclues pendant l'année dans le cadre de l'autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, qui était jusqu'à présent publiée à cet endroit dans les rapports de gestion, l'est dorénavant dans le préambule consacré au Conseil communal et à la Municipalité, dans la partie consacrée aux diverses autorisations générales.

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

PRINCIPALES TÂCHES DE L'OBSERVATOIRE

Les missions de l'Observatoire de la sécurité :

- élaborer des bases de décision dans le domaine de la sécurité à l'attention de la direction et de la Municipalité ;
- gérer divers dossiers sensibles liés à la sécurité ou au sentiment de sécurité (vie de nuit, mendicité, prostitution, etc.) ;
- collaborer, avec d'autres entités locales, cantonales ou nationales, à améliorer la sécurité (études, groupes de gestion courante, maintenance et mise à jour du parc immobilier communal (patrimoine administratif et patrimoine financier)), en respectant les principes du développement durable, conformément à la politique adoptée par la Municipalité et le Conseil communal.

Dans le cadre de la réorganisation des directions intervenue en septembre 2012, l'Observatoire de la sécurité, jusque là rattaché au Service administratif de la Direction de la sécurité publique et des sports, a rejoint la nouvelle Direction du logement et la sécurité publique. Pour quelques mois, dans l'attente de la création au 1^{er} mars 2013 du Secrétariat général, service qui englobera entre autres la Commission immobilière et l'Observatoire, ce dernier est rattaché directement au directeur. C'est pourquoi il a été choisi, par souci de transparence, de présenter l'Observatoire dans le rapport de gestion 2012 au même niveau que les services de la direction, bien qu'il n'en soit pas un.

Face à la hausse des vols et des cambriolages enregistrée en 2011, un sondage auprès des commerçants lausannois a été mis sur pied afin de cerner plus précisément les atteintes subies et les solutions à développer aussi bien par la Police que par le City Management et les commerçants.

La finalisation de la mise en conformité des installations de vidéosurveillance de la Ville de Lausanne ainsi que les demandes d'autorisation pour l'installation de caméras sur de nouveaux sites ont également occupé l'Observatoire de la sécurité, en coopération avec la Police et la Direction des travaux.

La cohabitation entre riverains et usagers diurnes du périmètre de la zone légale de prostitution et les professionnelles du sexe ainsi que leurs clients continue à être difficile. Si la borne posée dans la contre-allée de Sévelin 15 assure une meilleure tranquillité aux habitants, le report des activités nocturnes aux limites de la zone légale entraîne de nouveaux conflits d'usage.

En parallèle du suivi du dossier de la mendicité en ville, la déléguée à l'Observatoire de la sécurité a participé à plusieurs débats et formations en relation avec ce sujet.

Le thème des nuits lausannoises a repris toute son actualité durant le second semestre 2012. Des auditions de divers milieux ont notamment été menées. Une nouvelle dynamique de collaboration est en train de voir le jour en faveur d'une meilleure prise en compte des besoins sécuritaires nocturnes et de la promotion de la réputation conviviale, sûre et festive de la ville.

Finalement, l'Observatoire poursuit sa collaboration avec le Corps de police, les services de l'administration, diverses associations de quartier et pétitionnaires, en vue d'améliorer la sécurité au sens large, en faveur des habitants et visiteurs de la ville.

CORPS DE POLICE (CP)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens ;
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics ;
- veiller au respect des lois et des bonnes mœurs.

A cet effet, le Corps s'est doté d'une organisation lui permettant de remplir au mieux ses missions et a mis en place un concept de police urbaine de proximité. Ce concept, résultant d'une volonté politique très claire, s'articule autour de trois axes :

- rapprochement police – public ;
- maintien d'une forte capacité d'intervention ;
- développement d'un partenariat avec de nombreux interlocuteurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Corps de police

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Académie de police	6.00	6.00	8.30	7.80
Direction CP	8.00	6.70	9.00	9.20
Direction dev. & gestion int.	18.25	17.80	19.45	18.25
Direction opérationnelle	2.00	2.00	3.00	2.00
Logistique & exploitation	42.95	42.45	42.95	42.55
Police Judiciaire	105.00	102.00	106.00	103.00
Police-Secours	149.70	136.16	165.70	147.75
Proximité, parten.et multicult.	63.50	58.70	63.50	57.90
Sécurité coordination	52.50	49.50	51.50	49.50
Sécurité trafic, stationnement	128.10	125.50	129.10	121.00
Total service	576.00	546.81	598.50	558.95

Sur le total des EPT alloués pour le Corps de Police, 18 ept sont attribués temporairement pour absorber l'arrivée des nouveaux aspirants de police à Police-Secours.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 22.50

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Académie de police	6	6.00	8	7.80
Direction CP	7	6.70	10	9.20
Direction dev. & gestion int.	19	17.80	21	18.25
Direction opérationnelle	2	2.00	2	2.00
Logistique & exploitation	46	42.45	46	42.55
Police Judiciaire	106	102.00	109	103.00
Police-Secours	137	136.16	146	147.75
Proximité, parten.et multicult.	62	58.70	61	57.90
Sécurité coordination	50	49.50	50	49.50
Sécurité trafic, stationnement	134	125.50	129	121.00
Total service	569	546.81	582	558.95

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Académie de police	30	24
Direction CP	4	3
Direction dev. & gestion int.	2	3
Total service	36	30

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	38	23

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	30
Retraite	6
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	2
Suppression de poste	
Total service	38

FAITS MARQUANTS

Différents phénomènes ont contribué à la dégradation de la qualité de vie sur l'espace public en 2012. Celle-ci s'est traduite, notamment, par une augmentation de l'insécurité objective et subjective auprès des habitants, des commerçants ainsi que des associations de quartier. En particulier, le début de l'année 2012 a connu une forte dégradation du climat sécuritaire nocturne.

Simultanément à cette péjoration de l'environnement, le Corps de police a dû faire face à divers facteurs pesant sur des effectifs déjà fortement sollicités, parmi lesquels il convient de relever une augmentation des interventions (environ 4%) et des délits pénaux enregistrés (+ 8.8%), l'altération de la sécurité de la vie nocturne, l'ascension du Lausanne-Sport en Super League et la saturation de la capacité d'accueil en milieu pénitentiaire. Enfin, la délinquance urbaine s'est maintenue à un niveau élevé, notamment en raison de la présence de personnes désœuvrées en provenance d'Afrique du Nord.

Malgré un contexte difficile sur le plan des ressources à disposition, ce constat a conduit le Corps de police à mettre sur pied, dès la fin du printemps, des engagements spécifiques (« Astrée » : actions nocturnes de prévention – « Astérix », « Bermudes » et « Maât » : opérations répressives ciblées sur le milieu du trafic de produits stupéfiants) dans l'hypercentre, parfois en étroite collaboration avec la Police cantonale.

En cette période de pénurie de ressources en personnel, il a fallu faire face à une augmentation importante des départs (30 démissions de policiers), principalement en raison de l'attractivité d'autres polices vaudoises offrant souvent des conditions plus intéressantes dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme sécuritaire dès le 1^{er} janvier 2012.

Enfin, en septembre 2012, le Corps de police a quitté l'ancienne Direction de la sécurité publique et des sports pour rejoindre la nouvelle Direction du logement et de la sécurité publique.

Manifestations

Le Corps de police a pris en charge 32 manifestations d'importance ont été, dont 14 matches du FC Lausanne-Sport. Ce sont 8'570 heures qui ont été consacrées aux services d'ordres entourant ces matches. Neuf manifestations sportives ont été gérées par la seule division sécurité du trafic et stationnement (STS), et le personnel a dû être mobilisé pour assurer la sécurité dans le cadre de deux rassemblements revendicateurs autorisés. Au total, la gestion des manifestations a nécessité 12'360 heures d'engagement des membres du Corps de police, contre 16'000 heures en 2011.

Violences contre les fonctionnaires, entrave au travail de la police

- 304 cas d'entraves à l'action de la police, d'opposition aux actes de l'autorité et de violence contre les fonctionnaires (soit 227 infractions au CP et 77 au RGP) ;
- trois collaborateurs blessés volontairement par des tiers (avec arrêt de travail d'un à treize jours) ;
- 138 jours d'incapacité de travail suite à des blessures involontaires (survenues accidentellement lors d'interventions) ;
- huit cas de risque de transmission de maladie dont certaines ont nécessité un traitement préventif.

Le nombre d'infractions contre la police a crû de 75% par rapport à l'année 2011. La détérioration du rapport à l'autorité parmi une partie du public, notamment chez les trafiquants de stupéfiants et certains noctambules, s'accompagne d'une police moins encline à accepter insultes et actes d'opposition, donc plus prompte à dénoncer les comportements déviants.

DIRECTION OPÉRATIONNELLE (DIROP)

POLICE-SECOURS (PS)

Pour assurer la sécurité de la population, Police-secours gère les interventions d'urgence et assure une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois. Les unités d'intervention répondent aux sollicitations du public et prennent en charge les problématiques sécuritaires détectées.

L'année 2012 n'a pas été calme en matière de sécurité publique. Les sections de Police-secours ont dû répondre à de multiples sollicitations, qu'il s'agisse de situations nocturnes troublées, de commissions de délits ou de la présence persistante de deal de rue. S'y ajoutent les nombreux engagements lors de manifestations sportives (football ou hockey). Cette augmentation des sollicitations des agents de terrain, cumulée à un effectif du personnel en rotation qui stagne, voire régresse, font que le personnel des sections a de moins en moins la possibilité d'agir préventivement et axe son activité sur les requêtes urgentes de la population.

Le nombre d'interventions assurées par PS en 2012 se monte à 30'091. Une comparaison avec l'année précédente n'est pas possible, dès lors que le Corps de police a fait l'objet d'une restructuration en 2011. En chiffre absolu, cela représente une nouvelle hausse de plus de 4% pour l'ensemble des entités.

Sections de Police-secours

	2000	2011	2012
Nombre total d'interventions	16'788	35'812***	37'323***
Interventions avec privation momentanée de liberté	1'848	1'841**	2'251***
Personnes prises en charge à la suite d'infractions	928	1'740**	1'999***
Rapports adressés au Procureur	8'809	7'788**	10'772***

	2000	2011	2012
Scandales divers, altercations sur la voie publique	1'028	2'964**	2'702***
Bagarres, scandales, bruit à l'intérieur/à l'extérieur des établissements publics	514	1'837**	1'755***
Violences domestiques	*	357**	345***
Autres conflits familiaux	*	588**	633***

* données non disponibles

** sans GPB-PQ-US à partir du 2^e semestre 2011

*** y compris les autres interventions hors PS (avec GPB, PQ, US)

Organisation DIAM

L'état-major DIAM a pour rôle de garantir un haut degré de préparation des dossiers relatifs aux événements majeurs pouvant survenir à Lausanne. Il est essentiellement composé des partenaires habituels œuvrant dans le domaine de la protection de la population.

Sa tâche consiste à établir de nouveaux plans d'engagements, ainsi que d'effectuer les mises à jour nécessaires des plans existants. L'état-major DIAM peut compter sur les nombreuses compétences des services partenaires, réunis sous le nom de commission technique (COTECH), laquelle s'est réunie à deux reprises, à raison de trois jours par session. Le plan « pandémie » a été finalisé et celui consacré à la canicule a été créé. Des journées de formation ont permis de rafraîchir les connaissances, voire de se familiariser avec un langage et une doctrine d'engagement communs.

L'état-major cantonal de conduite (EMCC) a testé durant le second semestre l'état-major DIAM et la COTECH, sous la forme d'un engagement virtuel. Cet exercice a permis d'améliorer le niveau des compétences des cadres dans une situation particulièrement dégradée.

L'état-major DIAM a également assuré la permanence lors des championnats militaires de triathlon, le dernier week-end d'août, au cours desquels des démonstrations de la patrouille suisse et du détachement des parachutistes de reconnaissances ont eu lieu, en raison des risques inhérents à ce type d'exhibition devant un nombreux public. Il a également été mis d'astreinie le 21 décembre puisque, selon le calendrier maya, la fin du monde était annoncée.

PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

La division PPM regroupe les postes de quartier, le groupe de prévention du bruit (GPB), la structure administrative, la brigade cycliste ainsi que le bureau des objets trouvés.

Dans la perspective d'une sécurité urbaine de proximité, elle entend œuvrer pour la résolution de problèmes avec les partenaires concernés, mettre sur pied des actions préventives, ainsi qu'être à l'écoute des attentes de la population.

Cette unité a été fortement sollicitée pour appuyer les opérations réactives de maintien de l'ordre, en particulier dans les missions de soutien à Police-secours. La division a, cependant, pu construire un partenariat avec les commerçants et ceci dès l'automne 2012 ; ces derniers ont tous reçu la visite des agents de quartier. Aller au contact afin de créer un lien est l'objectif recherché. Le partage d'informations et la collecte de renseignements fait également partie de cette démarche.

Activité des postes de quartier	2000	2010	2011	2012
Arrestations	51	267	385	453
Véhicules retrouvés	61	47	51	40
Dénonciations pour fautes de stationnement	13'736	1'239	1'023	373
Rapports de renseignements divers	13'494	13'102	15'345	14'841
Notifications de commandements de payer	26'306	35'833	33'514	35'834

Bureau des objets trouvés

Les trois collaboratrices et l'apprenti ont reçu 19'425 appels téléphoniques. Le montant des sommes retrouvées se monte à 94'453.30 francs, dont le 87% a pu être restitué.

1'161 médailles d'identification ont été vendues. La vente aux enchères bisannuelle a rapporté 20'979.35 francs.

	2000	2010	2011	2012
Trouvailles	8'374	11'111	11'643	13'144
Trouvailles restituées	3'911	4'575	6'012	5'506
Personnes reçues	14'868	14'696	16'904	16'950

Brigade cycliste

Au cours des six premiers mois, les cyclistes ont assuré une présence régulière dans le sud de la ville. Depuis le 17 juin 2012, la brigade cycliste a été rattachée provisoirement à la Task force (SC) afin de focaliser les efforts sur les problèmes de sécurité touchant le centre-ville.

Groupe de prévention du bruit (GPB)

Dans son domaine d'activité lié aux nuisances sonores, mais également au contrôle des établissements publics (heures d'exploitation, capacité, niveaux sonores), les quatre collaborateurs du GPB, très souvent appuyés d'un stagiaire issu de Police-secours, ont effectués 665 interventions dans les établissements publics.

Le GPB collabore, de plus, étroitement avec la Police du commerce et a rédigé, à l'attention de cette dernière, 581 préavis dont 488 pour des manifestations.

Ce travail, tant de partenariat que de contrôle avec les établissements de nuit, en particulier, s'avère être primordial pour atteindre l'objectif recherché en matière de diminution des nuisances nocturnes.

SÉCURITÉ ET COORDINATION (SC)

La division sécurité et coordination regroupe différentes unités opérationnelles agissant au profit du corps de manière transversale, afin de gagner en efficacité lors de crise et pour mieux suivre l'évolution de différents phénomènes sécuritaires. Elle regroupe la centrale d'alarme et d'engagement (CAE), les unités spéciales (US), le groupe d'intervention (GI), la brigade canine (COPS), la cellule de négociation (CN) et l'entité renseignements, statistiques et analyses (RSA).

Cette division opérationnelle transversale gère désormais la réception de l'Hôtel de police, même si cette dernière continue à être desservie principalement par le personnel de PS. Cette nouvelle organisation vise à développer un concept pérenne permettant de décharger Police-secours. Les évaluations sont toujours en cours.

Alors que l'analyse des statistiques de la criminalité indiquait de fortes hausses, il a été décidé de constituer une Task force (TF) afin de faire face à la montée de la délinquance, notamment en lien avec l'arrivée d'immigrants désœuvrés, en provenance principalement de l'Afrique du Nord.

Dans ce cadre, le chef SC dirige la cellule opérationnelle (Celop). Elle réunit différents responsables ou adjoints d'entités qui ont une activité spécifique sur le terrain ou une responsabilité opérationnelle. La Celop ne cesse d'adapter ses stratégies et ses tactiques pour contenir les nombreux phénomènes qui touchent la cité.

Plusieurs opérations ont été mises sur pied dont :

- Astérix II et III (opérations d'envergure en collaboration avec la Police cantonale sur un lieu donné) ;
- Astrée (opération conjointe avec la Police cantonale en vue de pacifier les nuits lausannoises) ;
- Héraclès (concept de présence policière à pied quotidienne dans le secteur de Chauderon lancé dans le prolongement d'Astérix III) ;
- Maât (actions répressives dans le domaine du trafic de stupéfiants) ;
- Bermudes (concept de visibilité sur l'hypercentre).

Ces différentes opérations ont dans l'ensemble débouché sur des résultats positifs. Elles seront donc, pour la plupart, reconduites en 2013.

Centrale d'alarme et d'engagement (CAE)

Statistiques des appels téléphoniques CAE/CTR

	2010		2011		2012	
	Total	Jour	Total	Jour	Total	Jour
CAE						
112/117	74'543	204	85'615	235	88'175	242
Autres appels	61'816	169	63'866	175	63'223	173
CTR						
315 15 15	78'627	215	86'763	238	89'509	245

Remarque : Une nouvelle augmentation des appels 117 de quelque 3% (+ 2'560, soit 7/jour) est à relever (qui reste cependant inférieure à celle de la période précédente +15%).

UNITÉS SPÉCIALES (US)

Groupe d'intervention (GI)

Effectif structurel : 18

Effectif actuel : 14 (cinq candidats en sélection)

	2010	2011	2012
Opérations spécifiques GI	87	86	115
dont :			
– prises d'otage	0	0	0
– séquestrations/enlèvements/extorsions	3	1	3
– tireurs fous	1	0	0
– forcenés	3	4	3
– individus suicidaires	2	3	5
– opérations stupéfiants	32	24	40
– individus armés	17	14	17
– personnes violentes/dangereuses	12	9	23
– autres opérations (sauvetages, opérations spéciales avec la police judiciaire)	17	31	33
Collaboration avec la cellule de négociation	11	8	11
Personnes interpellées	147	207	136

Il convient de relever une forte hausse des engagements spécifiques du GI, liés à l'augmentation générale de la criminalité qui provoque une augmentation des opérations ou arrestations. L'accroissement net des opérations dans le domaine des stupéfiants s'explique par la volonté de réaliser un effort spécifique dans ce domaine. L'augmentation de la violence et de la dangerosité des personnes interpellées a passablement occupé les membres du GI en 2012. Ces violences sont souvent liées à d'autres crimes et/ou délits. La légère baisse des personnes interpellées est due au fait que le GI n'a pas été sollicité dans les interpellations de masse, mais a été engagé dans le cadre d'arrestations spéciales.

Brigade canine (COPS)

Effectif structurel : onze conducteurs/onze chiens

Effectif actuel : dix conducteurs/trices/onze chiens

	2010	2011	2012
Chien passif			
Nombre personnes contrôlées		4'554	3'832
Personnes « marquées »		191	340
Personnes en possession de produits stupéfiants		141	175
Personnes sans produit		50	165

La participation de la brigade canine à la Task force a permis d'augmenter de manière conséquente les engagements de chiens dans la recherche de produits stupéfiants. Cette activité met en lumière les nombreux succès et démontre leur nécessité dans la lutte quotidienne contre le trafic de stupéfiants en rue. Il convient aussi de noter la hausse des demandes (+ 32) pour le chien de piste (St-Hubert), liée à sa rareté en Romandie. Le nombre de personnes contrôlées avec le chien passif est en diminution (- 722) alors que le nombre de personnes en possession de produits stupéfiants est en hausse (+ 34).

Cellule de négociation (CN)

Effectif structurel : huit négociateurs – un psychologue

Effectif actuel : cinq négociateurs – un psychologue – deux en formation

	2010	2011	2012
Interventions de la cellule (avec et sans GI)	11	17	11

Task force (TF)

La Task force mise sur pied le 18 juin 2012 est subordonnée à la division SC. Cette entité a été créée suite à l'augmentation significative de délits, comme le vol à la tire, le vol avec violence, le vol avec effraction et le trafic de produits stupéfiants en ville de Lausanne. Elle reçoit ses missions chaque semaine de la cellule opérationnelle (Celop).

L'entité est composée de neuf personnes, soit d'un chef de groupe, de quatre collaborateurs de la brigade cycliste, du chien passif et de la brigade canine, laquelle est utilisée à part égale entre TF et PS.

Statistiques de la TF pour la période du 18 juin au 31 décembre 2012

Arrestations sur intervention	3
Arrestations spontanées	26
Infraction LEtr (PC 170)	57 rapports
96 Schengen	5 rapports
RGP	8 rapports
Dén. LStup	
LStup 19a (consommateur)	192 dénonciations
LStup 19/1 (vendeur)	10 dénonciations
Produits saisis	
Marijuana	1'589.6 gr
Héroïne	229.9 gr
Cocaïne	36.1 gr + 15 boulettes

POLICE JUDICIAIRE (PJ)

La police judiciaire traite tous les crimes et délits commis sur le territoire lausannois. Sous la direction des procureurs, les inspectrices et inspecteurs enquêtent notamment dans les domaines des infractions contre le patrimoine et contre l'intégrité sexuelle, de la prostitution, ainsi que des délits qui touchent les mineurs.

Les chiffres ou tendances mentionnés dans ce chapitre ne sont pas forcément représentatifs de la criminalité dans sa globalité. Ils sont le reflet de l'activité spécifique des différentes brigades.

Généralités

La fin de l'année 2011 a connu un niveau d'activité très élevé. D'une façon générale, l'année 2012 a vu ce chiffre se stabiliser. Le bilan général de 2012 peut être qualifié de stable à un niveau d'activité très élevé.

Le nombre d'affaires liées au code pénal a augmenté de 8.9% (2012 : 18'777). Contrairement à l'année 2011, le Ministère public et le Tribunal des mesures de contrainte et d'application des peines ont prononcé davantage de mises en détention préventive, ce qui s'est répercuté sur le nombre de places disponibles dans les pénitenciers et dans les zones carcérales des bâtiments de police en particulier.

Au niveau des élucidations d'affaires par l'analyse de traces, l'identité judiciaire a annoncé 636 identifications suite à des examens d'ADN et de traces digitales (chiffre de 2011 : 346). Elles concernent principalement des délits contre le patrimoine, à savoir des vols par effraction et par introduction clandestine. Environ un tiers des identifications (29.4%) concernait des affaires traitées par la police judiciaire de Lausanne, principalement par le groupe cambriolages et par celui de la criminalité générale et incendie.

Brigade des investigations générales (BIG)

L'activité de cette brigade a connu une très légère diminution par rapport à l'exercice 2011, principalement dans les affaires liées aux conflits interpersonnels, plus précisément aux infractions comprenant les injures (- 3.8%), les menaces (- 8.9%), les voies de fait (- 19.5%). En revanche, les lésions corporelles simples sont en augmentation (+ 18.1%). Les commerces de la cité ont enregistré une augmentation des vols à l'étalage (+ 33% de prévenus poursuivis d'office), délits fréquemment assortis de violations de domicile. En effet, les commerçants signifient désormais très souvent des interdictions de fréquenter le commerce aux personnes prises en flagrant délits. Ils déposent ensuite plainte contre ceux qui persistent à revenir dans leur négoce, afin de les dissuader, même s'il n'y a pas eu vol.

Depuis 2004 (année de création de cette brigade), le nombre de prévenus pris en charge a quasiment doublé (+ 95%), tout comme le nombre de délits reprochés qui a suivi une courbe ascensionnelle, pour quasiment tripler (+ 173%). Ces augmentations s'étant réalisées à effectifs constants, la présence physique en ville s'en est trouvée fortement diminuée.

Brigade criminelle

La criminalité contre l'intégrité physique est en hausse. Les brigandages ont augmenté de 36.9%. De nombreux cas de détournements en rue sont à noter. Ils ont pour but de délester les victimes essentiellement de leur argent et/ou leur téléphone portable. Plus inquiétant et certainement en relation avec la hausse du prix de l'or, de nombreuses personnes âgées se sont vues arracher les colliers qu'elles portaient. Ce type de délit semble heureusement en baisse ces derniers mois. En matière de brigandages à main armée, la tendance est à la diminution (- 35.4%). A relever, au début de l'année, l'interpellation en flagrant délit de cinq ressortissants russes, lesquels avaient entrepris de s'attaquer à une bijouterie de la place

St-François. Ils ont été interpellés à la sortie du magasin par les patrouilles de police qui arrivaient sur les lieux. Par ailleurs, les stations-service, ainsi que les établissements postaux isolés, ont fait l'objet de quelques attaques.

Un seul meurtre a été recensé. Les faits se sont produits dans le centre-ville, en fin de nuit, à la sortie des discothèques. Un ressortissant du Cap-Vert a été mortellement poignardé, ceci sans motif probant. L'auteur s'est livré à la police quelques heures après l'évènement.

S'agissant des atteintes au patrimoine, les vols par effraction ainsi que les introductions clandestines perpétrés tant dans les habitations que dans les entreprises sont en nette augmentation, malgré de nombreuses arrestations dans ce domaine (+ 25.3%).

Les vols et vols avec effraction dans les véhicules représentent une des plus fortes progressions en termes de fréquence (+ 53%).

Les escroqueries à la carte de crédit sont également à la hausse. On relèvera l'interpellation d'un groupe de Malaisiens qui avait fait expressément le voyage en Suisse. Au moyen de cartes piratées, ils ont réalisé de nombreux achats de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de francs dans des boutiques de luxe de notre ville. Ils ont reconnu avoir effectué plusieurs expéditions et avoir agi sous la pression d'une organisation criminelle chinoise établie dans leur pays.

Brigade des stupéfiants

Concernant le trafic de rue, le commerce de cocaïne et de marijuana reste principalement entre les mains des ressortissants d'Afrique de l'Ouest.

Depuis la fin de l'année 2010, des dealers d'héroïne originaires d'Albanie sont à nouveau présents à Lausanne. Le nombre d'interpellations a quasiment triplé par rapport à 2011 (25 en 2012) tandis que les saisies d'héroïne ont doublé sur la même période (1.3 kg pour 2012). Le traitement rapide de l'information issue du terrain a permis au groupe Celtus d'interpeller 25 trafiquants en flagrant délit de vente. La pression permanente effectuée sur ces délinquants permet sans aucun doute d'éviter une dégradation de la situation. Une certaine stabilité, voire une légère diminution de leur activité est ainsi constatée. Ces trafiquants ont tous été incarcérés.

Une trentaine de ressortissants issus de pays du Maghreb ayant écoulé de l'héroïne ont également été interpellés en 2012. Relevons encore l'arrestation du « Marseillais » et de ses complices (saisie de 7'530 plants de marijuana – 5.5 kg d'herbe – , environ 50'000 francs et deux armes à feu).

La présence significative de trafiquants d'opiacés, originaires du Maghreb, est toujours observée dans le centre-ville. 31 trafiquants ont été interpellés en flagrant délit par Celtus.

L'année 2012 a été marquée par le début des achats fictifs, lesquels ont été menés sur 15 jours effectifs, durant la période du 11 septembre au 17 décembre. Durant ces 15 jours, 32 trafiquants ont été dénoncés.

Les agents en charge des enquêtes réseaux ont démantelé 16 filières d'approvisionnement de drogues (12 réseaux en 2011 et 11 réseaux en 2010). Les filières se répartissent comme suit :

- deux concernent la marijuana (une nord-africaine-française – une suisse)
- six concernent l'héroïne (cinq albanaises – une nord-africaine)
- huit concernent la cocaïne (sept africaines – une sud-américaine).

Brigade des mœurs

Le nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle, de même que les situations de maltraitance sur les mineurs et les cas graves de violences domestiques, sont stables en 2012 par rapport à 2011.

Dans le domaine de la prostitution, les contrôles, notamment de rue, ont été renforcés pour s'établir en moyenne entre un et deux par semaine. Ces contrôles ont pour but principal de déceler les victimes éventuelles des réseaux organisés auprès des prostituées originaires des pays de l'Est, notamment de Roumanie et de Bulgarie. Enfin, quant aux salons de massages, la situation est stable avec une soixantaine de lieux recensés sur le territoire lausannois.

Brigade de la jeunesse

Le nombre de mineurs déferés par cette brigade au tribunal est en baisse, comme l'année précédente. Cette tendance tend ainsi à se confirmer, ce qui est réjouissant. Elle doit inciter à poursuivre la stratégie mise en place spécifiquement au sein de la Brigade de la jeunesse, soit œuvrer en simultané sur les plans répressif et préventif, mais aussi et surtout en partenariat avec tous les acteurs socio-éducatifs. Ce sont les clés de la réussite. Il n'en demeure pas moins que cette évolution positive reste fragile et nécessite une attention et un engagement de tout instant. La présence en rue, visible, des inspecteurs de la brigade s'est intensifiée dès l'instant où la chargée de prévention a repris toutes les activités de prévention scolaire. Cette présence va dès lors s'intensifier en ciblant les actions sur les débits de vente de boissons alcoolisées aux mineurs.

Le développement de l'usage inadéquat des réseaux sociaux par les mineurs est aujourd'hui à la source de nombreuses bagarres dans les établissements scolaires et leur voisinage immédiat. Ce phénomène, en pleine expansion, est particulièrement complexe à maîtriser puisqu'il n'est souvent porté à notre connaissance qu'au moment du passage à la confrontation physique. En amont, les pressions, chantages et harcèlement exercés sur les futures victimes sont gardés sous silence et visibles uniquement sur les sites d'échanges (menaces, injures, photographies volées ou rumeurs). Ce phénomène, dont l'ampleur ne peut être quantifiée, inquiète puisqu'il peut conduire la victime à des réactions extrêmes, comme par exemple à la tentative de suicide. Les auteurs, quant à eux, ne prennent que rarement conscience du mal qu'ils engendrent, l'anonymat de la toile et la généralisation de cette pratique leur laissant penser qu'ils sont protégés de toute poursuite. La chargée de prévention a dès lors été invitée à cibler son action dans les classes lausannoises sur l'usage

des multimédias et sur les risques pénaux encourus par celles et ceux qui enfreignent les règles. Quant aux inspecteurs, ils ont été sensibilisés et amenés à procéder systématiquement au contrôle du contenu des appareils téléphoniques des délinquants, avec dénoncement à la clé.

Brigade rue

Pour l'année 2012, la brigade a traité de nombreuses affaires relatives aux vols à la tire (106 auteurs appréhendés, dont 37% de sexe féminin, soit en flagrant délit, soit pour tentative, soit sur enquête).

Le nombre d'interpellations dans le domaine des vols à la tire est passé de 42 à 106 (+ 150%) entre les années 2011 et 2012. Cette augmentation est sans doute à mettre en rapport avec l'analyse stratégique qui a été menée par cette brigade et qui a permis de mieux comprendre le déplacement, les techniques et les types de comportement.

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

Le personnel de la division sécurité du trafic et stationnement réalise deux tâches importantes du Corps de police : la gestion et la prévention des accidents de circulation ainsi que la formation et la sensibilisation des usagers de la route. En outre, il s'occupe de la gestion du stationnement et de la dénonciation des infractions de circulation.

Cette année, les nombreuses tâches annexes (manifestations, matches, appuis massifs à Police-secours) ont souvent nécessité l'engagement du personnel spécialisé du STS au profit d'autres missions. Le bilan global, que l'on peut considérer comme satisfaisant, doit être tempéré par certaines inquiétudes avec une légère hausse du nombre d'accidents liés en particulier à la consommation d'alcool (13.24% contre 8.57% en 2012).

Campagnes de prévention

Neuf campagnes de prévention nationales ont été relayées sur le territoire communal par voie d'affiches. Deux d'entre elles (Rentrée scolaire – Lumière = visibilité et sécurité) ont aussi été accompagnées de contrôles préventifs de circulation. Par ailleurs, durant les mois de mai et octobre/novembre, une campagne propre à la ville de Lausanne « La priorité ne rend pas invincible » a été mise sur pied afin de sensibiliser conducteurs et piétons aux problématiques liées à la traversée de la chaussée. Elle a permis, à l'occasion de dix contrôles routiers, de sensibiliser 917 conducteurs et 204 piétons, auxquels un flyer explicatif a été remis.

Contrôles de la vitesse

Le pourcentage de conducteurs dénoncés par rapport au nombre de véhicules enregistrés, accuse une hausse significative (5.13% contre 4.65% en 2011). 33'280 automobilistes ont ainsi fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse dans le cadre de contrôles effectués avec les appareils mobiles. Cette hausse s'explique en partie par la reprise, par la Police municipale, du contrôle des zones foraines depuis le 1^{er} janvier 2012, à l'introduction de la police coordonnée vaudoise. De ce fait, 37 contrôles ont été effectués dans les zones limitées à 80 km/h et 1'853 contrevenants ont été dénoncés. La vitesse la plus élevée a été relevée à 128 km/h sur la route de la Blécherette.

29 conducteurs ont été flashés à une vitesse supérieure à 90 km/h sur l'ensemble du réseau urbain (treize en 2010). Le plus dangereux circulait à une vitesse de 109 km/h sur la route de Neuchâtel. En termes de prévention, les trois installations d'indication instantanée de la vitesse ont été utilisées à raison de 42 semaines sur l'ensemble du territoire communal, touchant ainsi 2'031'269 usagers (2'588'894 en 2011).

Contrôles de la vitesse

	2000	2009	2010	2011	2012
Nombre de contrôles	1'345	2'377	2'139	2'146	3'017
Véhicules enregistrés	485'011	422'328	360'487	385'403	649'386
Conducteurs dénoncés	41'592	18'716	17'013	17'945	33'280
Pourcentage des dénonciations	8.57	4.43	4.71	4.65	5.13

Contrôles à l'éthylomètre

Il convient de relever une baisse considérable du nombre de personnes contrôlées, soit 3'461 contre 4'473 en 2011. S'ensuit logiquement une baisse du nombre d'ivresses au volant.

Contrôles à l'éthylomètre

	2005	2009	2010	2011	2012
Nbre de personnes contrôlées lors d'accidents	788	1'595	1'776	1'575	1'626
dont ivresses	153	161	136	135	141
Pourcentage des accidents avec ivresse	19.42	10.09	7.66	8.57	8.67
Nbre de personnes contrôlées hors accident	4'272	3'689	2'996	2'898	3'258
dont ivresses	549	403	410	327	263
Pourcentage des ivresses sans accident	12.85	10.92	13.68	11.28	8.07
Total des personnes contrôlées	5'060	5'284	4'772	4'473	4'884
Total ivresses	702	564	546	462	404
Pourcentage global des ivresses	13.87	10.67	11.44	10.33	8.27

Contrôles aux carrefours

On note une augmentation de 13.21% des infractions aux carrefours, ce qui s'explique par l'acquisition de six nouveaux appareils photos et d'une installation complète. Par contre, la légère baisse du nombre de conducteurs dénoncés, proportionnellement aux passages enregistrés (0.19% contre 0.22% en 2011), démontre l'utilité de ces installations et leur effet préventif.

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse et de la vitesse

Installations fixes : 18 (17 en 2011)
Nombre de caméras : 18 (12 en 2011)

	2000	2009	2010	2011	2012
Infractions relevées (feux)	9'564	8'880	9'453	8'895	12'217
Infractions relevées (vitesse)	2'368	48'487	53'711	45'748	49'871
Total	11'932	57'367	63'164	54'643	62'088
Nombre de passages (en millions)		25'830	30'412	23'803	32'981
Pourcentage des conducteurs dénoncés		0.22	0.20	0.22	0.19

Infractions de circulation et de stationnement

Dans ce domaine, nous relevons une hausse de 10.88 % par rapport à 2011. Le constat est identique pour les infractions nocturnes, dont l'augmentation se monte à 12.8 % (19'056 contre 16'901 en 2011). Les dépannages et évacuations forcées ont par contre légèrement baissé (- 6.45%). Les infractions de parcage sur trottoirs se maintiennent.

Contrôles du stationnement et de la circulation

	2000	2009	2010	2011	2012
Infractions enregistrées (circulation et stationnement)	185'483	284'413	272'751	257'262	285'260
dont :					
– infractions aux règles du stationnement	119'559	193'608	180'769	173'099	178'226
Parcage illicite sur les trottoirs :					
– bulletins d'amende d'ordre apposés	7'959	7'717	5'755	5'602	5'637
Evacuations forcées de véhicules	*	636	594	496	464

* Chiffre non disponible

Accidents de circulation

1'054 constats d'accidents ont été établis cette année (+ 4.25% par rapport à 2011). En parallèle, les blessés accusent une augmentation de 8.74%. On note une stabilisation du nombre de piétons adultes, victimes des accidents de la circulation, alors que le nombre d'enfants est en nette baisse, ce qui est réjouissant (- 40.91 %). La campagne de prévention spécifique, mise sur pied en 2012, a certainement permis de contribuer à cet excellent résultat, démontrant une fois de plus la nécessité des actions locales de prévention. Le seul accident mortel à déplorer se situe en zone foraine, à fin avril, où une piétonne fut renversée à proximité d'une zone commerciale à la route de Neuchâtel.

	2000	2009	2010	2011	2012
Accidents de circulation (constats)	1'733	1'235	1'111	1'011	1'054
Personnes blessées	528	462	437	412	448
Personnes tuées	5	1	0	4	1
Fuites après accident	706	405	351	361	339
Piétons victimes,	104	120	69	83	87
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	28	36	20	22	13

Amendes d'ordre

	CHF
Total	12'486'010.-
	(2011 : 11'040'700.- brut)

DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET GESTION INTERNES

Généralités

La mise en place du plan structurel d'amélioration financière (PSAF) a fortement occupé la DDGI en 2012, que ce soit sur le plan de la planification ou de la mise en œuvre. Ce travail se poursuivra en 2013.

Logistique et exploitation (L+E)

La subdivision L+E regroupe la maintenance immeuble, le groupe de la saisie, la chancellerie, le groupe informatique et technique, l'intendance et le garage.

Outre l'entretien ordinaire de l'Hôtel de police, le personnel de la maintenance immeuble a été engagé dans divers projets, comme l'isolation de quelque 200 cadres de fenêtres du premier et du deuxième étage nord. La réception du poste du quartier du Flon a également été complètement refaite afin d'en améliorer la sécurité. Les ascenseurs de l'Hôtel de police

ont été rénovés. Cette entité a également construit un stand modulable pour les différentes foires, comme le Comptoir Suisse, ceci dans le but de promouvoir l'image de la police de Lausanne. Enfin, toujours dans un souci d'économie d'énergie, le concept électrique des couloirs, des locaux techniques et des WC a été revu et mis en œuvre.

Le groupe de la saisie, qui enregistre les données concernant les infractions dans le nouveau système informatique SINAP de la Police cantonale, a traité 37'426 documents. En juin 2012, la Police cantonale vaudoise décidait de numériser tous les documents et de supprimer les copies en version papier, ce qui se répercute sur l'organisation du travail du groupe de la saisie. La chancellerie, qui s'occupe de tous les transferts et du classement des documents, a remis 57'477 courriers et 41'298 rapports de police à l'interne.

Le service informatique et technique, qui compte neuf employés, a traité près de 260 demandes de prestations diverses, principalement axées sur l'aide à l'enquête (extraction d'images de vidéosurveillance dans les commerces et autres lieux de commission de délits). Ces spécialistes ont également été sollicités pour des missions d'appui variées, que ce soit au bénéfice des unités opérationnelles, du service en général mais également pour des partenaires externes, notamment dans le cadre de la formation à l'Académie de police à Savatan.

Plusieurs projets importants ont vu le jour ou ont été activement suivis durant l'exercice 2012. On citera notamment la vidéosurveillance générale et le service d'aide à l'engagement SAE 2015, élaboré en étroite collaboration avec la police cantonale vaudoise. Le savoir-faire de ces policiers spécialisés a également permis l'élaboration de plusieurs applications métier afin de rationaliser et d'optimiser une activité administrative toujours plus contraignante.

Le personnel a également effectué 38 semaines de permanence, comme support 24h/24 de premier niveau, et a été engagé dans de nombreuses missions de soutien à l'opérationnel pour un total de 700 heures, la plupart en sus du travail normal (opérations ponctuelles, poste de commandement, etc.).

L'intendance a équipé plus de 31 nouveaux policiers et assistants et 32 uniformes ont été retirés suite aux départs à la retraite ou démissions. En plus du travail administratif tel que l'établissement et le suivi de plus de 660 bons de commandes, ce service est présent dans toutes les manifestations que le corps doit gérer afin d'offrir une logistique optimale. Enfin, le garage de police, qui est responsable de 250 véhicules du parc automobile communal, a fait plus de 104 services d'entretien et 64 préparations pour l'expertise.

Centre de formation (CFPL)

Le centre de formation a organisé l'entrée en service des nouveaux aspirants, assuré le soutien à la formation de base dans le domaine de la pratique et de la sécurité policières à l'Académie de police de Savatan, ainsi que les stages des aspirants lausannois. Cinq journées de cours de « particularisme » ont été organisées à l'Hôtel de police pour les aspirants lausannois ainsi que ceux des polices de l'Ouest lausannois et de Nyon. L'assermentation de la volée 2011 (27 aspirants sur 32 ont obtenu leur brevet fédéral) ainsi que le recrutement pour l'école 2013 ont été gérés par le personnel du centre de formation jusqu'en septembre. Le recrutement des aspirants sera désormais pris en charge par les ressources humaines du Corps de police (24 aspirants lausannois suivent actuellement l'école de police, 41 ont été recrutés pour l'école 2013). Vu le manque de ressources et de structure, la formation continue des policiers a été réduite, seuls les cours de tir et de bâton tactique ont été dispensés. Un nouveau concept de formation continue a été élaboré et sera mis en application dès février 2013. Il assurera aux policiers une formation minimale dans le domaine de la sécurité personnelle (tir, bâton tactique, self-défense, utilisation du spray et des menottes). La formation de nouveaux moniteurs non permanents a été renforcée et leur charge de travail clarifiée. Le personnel du centre de formation s'est également engagé dans le domaine du maintien de l'ordre, tant au niveau de la formation que des engagements. Une stagiaire universitaire a été engagée pour la mise sur pied d'un nouveau concept du suivi des formations continues qui sera déployé en 2013.

Unité psychologique

L'unité psychologique a poursuivi son travail de soutien via les différentes équipes spécialisées qu'elle gère, notamment la cellule de debriefing interne, la cellule AVP – police (association vaudois de psychologues) destinée aux victimes civiles et la cellule psychologique du plan DIAM. Dans ce cadre, elle a poursuivi les collaborations avec la psychologue du Service de protection et sauvetage et les psychologues des polices de l'Ouest lausannois et cantonale.

Elle s'est également fortement investie dans l'effort de recrutement d'une grande volée d'aspirants de police et de policiers déjà formés. Le partenariat avec l'Université de Genève visant à perfectionner les processus de recrutement est toujours en cours.

Comme chaque année, l'unité psychologique s'est investie tant dans la formation de base des policiers que dans la formation continue, notamment dans le cadre des cours de l'Institut suisse de police, mais également auprès des équipes spécialisées à l'interne. Elle a en outre assumé la coordination des cours en psychologie policière pour les 120 aspirants de l'Académie de police, y compris le suivi des épreuves écrites et orales du brevet fédéral de policier.

Ethique

Comité d'éthique

A la fin du 1^{er} trimestre 2012, le comité d'éthique a rendu son 3^e avis à la Municipalité, non public, sur un thème d'actualité et sensible, intitulé « Hospitalité et mendicité en ville de Lausanne ». Courant 2012, il a œuvré sur un 4^e avis, lié au contexte de travail difficile vécu par les policiers, soit sur les notions d'éthique/technique et de souffrance au travail. Ce travail est attendu par la Municipalité et le Corps de police pour le 1^{er} semestre 2013. Notons encore la démission de la représentante des policiers au sein du comité. Son remplacement interviendra durant le 1^{er} trimestre 2013.

Entité éthique

Suite à l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2011/17 (« *Pérennisation de la démarche éthique conduite au sein du Corps de police* »), l'éthique au sein du corps de police a passé d'une phase d'implantation de la matière à une phase de pérennisation institutionnelle. En avril, cette structure a bénéficié de l'engagement d'une nouvelle secrétaire (0.5 ept), ce qui porte l'effectif administratif à 1 ept. Le second poste d'éthicien n'a par contre pas été pourvu.

La formation de 130 aspirants au brevet fédéral, pour la branche éthique professionnelle, a exigé un effort important qui a représenté plus de 250 heures de travail.

Déontologie

Le 3 avril 2012, la Commission préposée à la déontologie a rendu son troisième rapport annuel d'activité. Si celui-ci confirme la tendance déjà observée d'une augmentation des situations portées à la connaissance de cette commission (45 dossiers en 2011, contre 32 en 2010), cet accroissement est certainement à mettre en corrélation avec la hausse significative du nombre d'interventions ; il permet cependant aussi de relever la stabilisation des manquements constatés (sept en 2011 et sept en 2010).

Le 6 septembre, la Municipalité validait avec effet immédiat l'abrogation du chapitre X du code de déontologie des policières et policiers lausannois. L'article en question, qui incitait tout policier à dénoncer des agissements contraires au code, était clairement pointé du doigt, car jugé trop contraignant en regard des exigences professionnelles. En effet, les agents devaient gérer des interventions difficiles avec le désagréable sentiment d'être en permanence contrôlés dans tous leurs faits et gestes par leurs pairs. Par ailleurs, en se référant à l'expérience lausannoise, les différents syndicats de police du canton s'opposaient catégoriquement à l'introduction d'une telle disposition dans le cadre de l'élaboration du futur code de déontologie vaudois. En outre, cette norme desservait plutôt les objectifs recherchés au travers de l'approche lausannoise en déontologie, à savoir éviter une judiciarisation des affaires avec une procédure orientée avant tout sur la résolution à l'amiable de litiges en cas de doléances formulées par des tiers.

Communication et prévention

Les demandes des médias se sont succédé à un rythme extrêmement soutenu durant toute l'année ; elles portaient principalement sur les problématiques liées au trafic de stupéfiants de rue, aux nuits lausannoises, aux opérations Astérix et à la mendicité. Cette focalisation a provoqué une charge de travail considérable pour le personnel du bureau de la communication. Dans un même temps, des journalistes ont eu l'occasion de partager le quotidien des agents lors de plusieurs reportages en immersion. Les journalistes de l'émission RTS « Temps présent » ont notamment passé deux mois en compagnie des inspecteurs de la PJM en fin d'année.

Un important travail de communication proactive a été effectué en parallèle, par le biais de communiqués de presse relatant des affaires particulièrement importantes, notamment dans le milieu de la drogue, et par le « 117 Express » afin de mettre en exergue les différentes facettes de l'activité policière quotidienne.

Un stand à structure durable reprenant l'identité visuelle de la police a été créé en 2012. Il a été monté pour la première fois au Comptoir Suisse, à côté d'un autre stand « police » consacré au 50^e anniversaire de la prévention routière, lequel a servi de cadre à une rétrospective, un concours, un film d'archives et un gymkhana. Ce stand a également été utilisé dans le cadre du Salon des métiers et de la formation, qui mettait l'accent sur la prévention des dangers sur internet grâce à une application web réalisée par un apprenti, en collaboration avec les chargées de prévention de la police.

Un projet original a été réalisé en matière de prévention. Il s'agit d'une maisonnette en carton, illustrée par le dessinateur Derib, distribuée lors des cours de prévention routière. Chaque enfant peut colorier la maison et se l'approprier afin d'en faire un élément ludique et garder ainsi sous les yeux les bons comportements à adopter comme piéton.

Juristes

L'entité juridique a poursuivi ses activités de rédaction et de conseil pour le commandement, les directeurs successifs en charge de la police et la Municipalité. Elle a également sensibilisé la hiérarchie policière aux risques juridiques des grandes opérations qui se sont déroulées au centre de Lausanne. Les juristes ont aussi participé étroitement au suivi du processus d'autorisation des anciennes et nouvelles installations municipales de télésurveillance par le préposé cantonal à la protection des données et à l'information.

L'année écoulée a été marquée par une forte activité judiciaire. Plusieurs affaires pénales concernant des actes de policiers en service ont été jugées par divers tribunaux du canton nécessitant un suivi juridique et de communication de la part du Corps de police. Un avis de droit sur l'obligation de dénoncer les actes pénaux poursuivis d'office par le commandant a été rédigé par le Prof. Yvan Jeanneret, spécialiste de la procédure pénale. Cet avis de droit a confirmé le peu de marge de manœuvre dont dispose le commandement du Corps de police dans de telles situations.

L'entité juridique a suivi plusieurs procédures administratives diligentées par la Municipalité ou le commandant.

Enfin, l'entité juridique a initié une réforme des dédits pour les policiers formés par la Ville et qui donnent leur congé au cours de leurs premières années d'activité.

Ressources humaines (RH)

L'année 2012 a été marquée par de nombreuses démissions, à savoir 30 policiers, deux assistants de sécurité publique et dix civils. S'agissant des policiers, les départs sont dus majoritairement à la pénibilité de l'horaire de travail, à la dégradation des conditions sur le terrain et aux postes ouverts par les autres corps de police, suite à des augmentations d'effectifs. Ces derniers offrent des conditions de travail et des prestations salariales supérieures.

Il convient de souligner le taux élevé d'absentéisme. Les cas d'absence de longue durée sont en augmentation et plusieurs cas de burn-out de jeunes collaborateurs de Police-secours sont à signaler.

Au niveau du recrutement, il convient de relever l'engagement de 41 aspirants qui débiteront l'école de police le 1^{er} mars 2013, de dix aspirants assistants de sécurité publique qui commenceront leur formation à l'Académie de police de Savatan le 14 janvier 2013. Huit policiers formés ont également rejoint les rangs du corps de police durant cette année.

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES (SLG)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les missions du service consistent à promouvoir et mettre en œuvre la politique lausannoise du logement et gérer les biens immobiliers, en application des décisions des autorités et du droit, en alliant équité sociale, responsabilité environnementale et performance économique.

La réalisation de ces missions est assurée par les sept unités ci-dessous:

- durabilité et économie de la construction
- politique sociale du logement
- unité juridique et logements subventionnés ou contrôlés
- patrimoine financier
- patrimoine administratif
- section technique
- administration et contrôle interne

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	44.72	44.72	44.70	43.22
Colosa	8.23	8.23	8.23	8.23
Gérances	39.04	37.65	38.29	35.95
Logement	22.90	22.90	19.70	19.60
Total service	114.89	113.50	110.91	107.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	- 3.98

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	94	44.72	91	43.22
Colosa	9	8.23	9	8.23
Gérances	68	37.65	65	34.95
Logement	28	23.70	24	20.60
Total service	199	114.30	189	107.00

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Colosa	3	3
Gérances	2	2
Total service	5	5

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	12	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	5
Retraite	2
Fin de contrat	3
Invalidité	1
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	12

FAITS MARQUANTS

En 2012, l'activité du SLG a été particulièrement soutenue en raison de plusieurs dossiers conséquents :

- Un travail important a été réalisé dans l'élaboration et la rédaction du préavis N° 2012/40 (« *Gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Lausanne – Mise en œuvre des recommandations de l'audit, clarification des procédures et amélioration du contrôle interne – Réponse à la motion de Mme Isabelle Truan et consorts « critères d'attribution et conditions locatives du patrimoine de la Ville de Lausanne »*»). Suite aux conclusions de l'audit externe et de la Cour des comptes, la Municipalité a clarifié ses objectifs politiques et stratégiques en matière de gestion du patrimoine financier communal : nouvelles directives pour l'attribution des logements et autres objets en location, nouveaux outils de gestion et d'évaluation devront garantir transparence, suivi et contrôle interne. Le préavis, accompagné de ses différentes directives municipales et listes d'objets sous gestion, instaure également deux commissions d'attribution : l'une pour le logement, l'autre pour les objets commerciaux. Il introduit également une formalisation d'un système de contrôle interne (rapport de gestion et tableaux de bord trimestriels) permettant d'établir un rapport régulier sur l'état du parc et sa gestion.
- Dans le cadre de la LHR - loi fédérale sur l'harmonisation des registres -, l'unité statistique du logement a œuvré intensément à la finalisation des mises à jour nécessaires à l'harmonisation des registres (dans le domaine des bâtiments de logements) dans le délai imparti. Ce travail a été réalisé en collaboration étroite avec les services suivants : développement de la ville et communication (DevCom), contrôle des habitants, organisation et informatique (SOI), coordination et cadastre, Statistique Vaud et Office fédéral de la statistique (OFS). La restitution s'est terminée avec succès, dans le délai imposé par l'OFS, le 31 décembre.
- L'introduction du revenu déterminant unifié (RDU) a occupé passablement l'unité juridique et l'unité politique sociale du logement qui ont participé activement à la préparation de ce nouveau barème (entrée en vigueur en janvier 2013). Le nouveau calcul des revenus impactera de manière importante le travail des collaborateurs des guichets de location et de révision des conditions d'occupation du service. Le programme informatique a également été remodelé en conséquence.
- Le service a en outre enregistré deux mutations importantes : le déplacement, d'une part, de l'unité gérant l'aide individuelle au logement (AIL) au Service des assurances sociales en vue d'améliorer la coordination entre les différentes aides octroyées (trois collaborateurs (2.2 ept) déplacés) et, d'autre part, du projet pilote relatif aux contrats de quartier à la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population, entraînant le déplacement d'une collaboratrice (0.8 ept).
- Par ailleurs, d'autres préavis importants ont été adoptés par le Conseil communal en 2012 :
 - Préavis N° 2012/16, du 26 avril 2012 (« *Projet de construction de deux bâtiments conformes au concept de « Société 2000 watts », comprenant 59 logements, un centre de quartier, un parking souterrain de 34 places et trois places de parc extérieures, sis chemin de Bonne-Espérance 30-32 - Constitution d'un droit de superficie en faveur de la Fondation lausannoise pour la construction de logements - FLCL - et de la Société Immobilière Lausannoise pour le logement S.A. - SILL - Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la FLCL - Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL - Octroi d'un prêt chirographaire en faveur de la FLCL - Octroi d'un financement du Fonds communal pour le développement durable pour la réalisation du projet - Octroi d'une subvention d'investissement et d'un crédit d'investissement pour la réalisation de la Maison de quartier des Faverges - Réponse au postulat de Mme Elisabeth Müller : « Les droits de superficie, à qui et pourquoi ? »*»), adopté par le Conseil communal le 19 juin 2012. La pose de la première pierre a eu lieu en octobre.
 - Préavis N° 2012/28, du 14 juin 2012 (« *Valorisation du site de Malley-centre regroupant les parcelles des abattoirs et de l'usine à gaz de la Ville de Lausanne* »), adopté par le Conseil communal le 27 novembre 2012. Grâce au crédit voté, la requalification de cette grande friche urbaine pourra se poursuivre en collaboration étroite avec les communes sièges, Renens et Prilly d'une part, ainsi que Lausanne et les CFF, en tant que propriétaires fonciers.
 - Préavis N° 2012/34, du 12 juillet 2012 (« *Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif – Demande de crédit cadre quatrième étape (2013-2017)* »), adopté par le Conseil communal le 12 décembre 2012, qui permettra aux sections technique et patrimoine administratif de poursuivre le programme de rénovation et d'entretien selon la planification.

Parmi les interpellations, citons en particulier celle de M. Benoît Bieler et Mme Claude Nicole Grin du 8 mai 2012 (« *Quelle place pour les coopératives d'habitants dans la politique du logement de la Ville ?* »). Réponse de la Municipalité le 28 septembre 2012, confirmant sa volonté de mettre en place une politique en faveur des coopératives d'habitants. Communication au Conseil communal le 9 octobre 2012.

Etat d'avancement du préavis « 3'000 nouveaux logements durables »

Par rapport à 2011, voici l'état actuel des nouveaux logements habités, en développement ou mis en chantier au cours de l'année 2012 :

Chemin du Devin 38 :

- Trois logements en PPE sur droit de superficie
- Livrés au 2^e semestre 2012

Praz Gilliard

- 16 villas dont 4 individuelles et 12 jumelles
- En chantier – livraison fin 2013

Provence (Prairie 5a à e)

- 120 logements en location, dont 28 « protégés »
- Chantier en cours – livraison dès le 1^{er} semestre 2013

Le Communet

- 16 logements en PPE (sur droit de superficie)
- Chantier en cours – livraison courant 2013

Sébeillon Est

- Réalisation privée suivie par le SLG
- 354 logements en location
- En attente du permis définitif

Bochardon 11-13

- 13 logements coopératifs
- En attente du permis définitif

Avenue de Morges 139

- 104 logements (¼ en PPE et ¾ en location)
- Chantier en cours – livraison début 2015

Bonne-Espérance 30-32

- 59 logements (40 subventionnés et 19 marché libre)
- Chantier en cours – livraison mi-2014

Les Fiches (CPCL)

- 131 logements en location
- Préparation du dossier de mise à l'enquête

Les Fiches (SILL)

- 131 logements (subventionnés et marché libre et PPE)
- Préparation du dossier de mise à l'enquête

La Sallaz

- 30 logements (marché libre)
- Préparation du dossier de mise à l'enquête.

Les projets en cours de développement ont fortement augmenté en 2012, allant bien au-delà des parcelles prévues dans le cadre de l'opération 3'000 logements. Il en résulte ainsi, au total, en plus des logements déjà habités, près de 2'000 logements actuellement en chantier ou en développement. Cela sans compter les grands projets de Métamorphose, de Vernand ou de Malley.

Du point de vue environnemental, les efforts développés en faveur de la qualité thermique des enveloppes et des énergies renouvelables se traduiront par une réduction annuelle des émissions de CO₂ de 1'500 tonnes ; soit un « crédit carbone » correspondant aux émissions induites par un parcours annuel d'environ 4'000 km en véhicule individuel pour chacun des futurs habitants.

Durabilité et économie de la construction

Opérations 3'000 logements

Chargée de l'accompagnement des projets développés dans le cadre du préavis, depuis la planification jusqu'à la réalisation, la section a collaboré au lancement et au suivi de huit projets totalisant environ 600 logements (six en phase de développement et deux en phase de chantier).

Le projet Bonne-Espérance, pour lequel la section s'est pleinement investie, a permis de mettre en évidence la compatibilité entre des exigences environnementales ambitieuses et une maîtrise des coûts de construction se traduisant par la mise à disposition de 59 logements 2'000 watts à des loyers de seulement 235.-/m² net/an. A ce titre, ce projet constitue une véritable opération pilote en vue de la réalisation de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

Métamorphose

Engagée dans la direction de projet Métamorphose et assumant la coresponsabilité du site des Plaines-du-Loup, la section a participé aux études visant l'optimisation économique et financière de l'ensemble du projet Métamorphose, tant du point

de vue des dépenses (coûts de construction et d'exploitation) que des recettes (valorisation foncière et rentrées fiscales), notamment sur le site des Prés-de-Vidy.

Sur le site des Plaines-du-Loup, elle copilote le développement du projet et, à ce stade, la finalisation du Plan directeur localisé.

Partenariat interservices

La section est sollicitée pour accompagner, en termes de durabilité et d'économie de la construction, des projets menés par le Service d'architecture, la section gérances du SLG et la Commission immobilière. Principalement, dix projets ont été suivis en 2012 : Neuve 2, Industrie 6, Sauges 18, Diablerets 11, projet FITA (centre de tir à l'arc), Vigie-Gonin, Vidy Sonosax, Gymnase de Béthusy, St Roch et Vallon.

Mandats externes

Lors de concours d'architecture et/ou d'urbanisme, la section est amenée à réaliser des prestations rémunérées visant à évaluer la durabilité des projets. Dans ce cadre, le Schéma directeur de l'ouest lausannois (SDOL) a mandaté la section pour analyser les rendus du concours d'urbanisme du site Malley-Centre dont le foncier est maîtrisé par la Ville de Lausanne et les CFF.

Communication

Les principales actions ont été menées dans les domaines suivants :

- Implication en tant que membre du Comité de direction de l'Association Eco-Bau et du groupe Développement durable du Canton de Vaud ;
- Communication sur le retour d'expérience du projet 3'000 logements durables et, plus largement, des réalisations de constructions menées et planifiées par la Ville (conférences « CleantecCity » - OFEN/ARE, « Revenons aux Matériaux » - EcoBau, « MO conquis par le bois - OFEV, présentations SméO dans les séminaires EcoObs, Burkhardt Partner, Isover et auprès de l'HEPIA, etc.);
- Formation de professionnels de la construction à l'outil SméO via le CEP (zoid sessions par an).

SMEO, outil de management de la durabilité

L'achèvement du projet européen EcoObs (projet transfrontalier franco-suisse) s'est traduit par l'adaptation de l'outil SméO au contexte français qui sera prochainement mis en ligne sur www.smeo.fr. L'observatoire de la durabilité des quartiers, corollaire à ce projet transfrontalier, dispose désormais d'un outil d'évaluation identique, permettant d'effectuer un benchmark des deux côtés de la frontière.

A ce jour, le site www.smeo.ch compte plus de 2'600 utilisateurs actifs dont ¾ de Romands et ¼ d'Alémaniques.

A présent reconnu à l'échelle nationale, les développements en cours sur l'outil SméO font désormais l'objet de partenariats et de cofinancements entre la Ville, le Canton, les Offices fédéraux de l'énergie et du développement territorial ainsi que l'Association Eco-Bau.

Unité juridique

Recours

Depuis deux ans environ, l'unité juridique relève une recrudescence de recours provenant de locataires de logements subventionnés au bénéfice d'assurances juridiques. En 2012, elle a répondu à 20 recours déposés en Préfecture et à huit recours à la Municipalité portant principalement sur des résiliations pour non-conformité aux législations cantonales et communales sur le logement et des contestations de loyers. La plupart de ces recours font suite à une résiliation pour sous-occupation notoire.

Aide à la pierre

La Ville a versé 2'023'400 francs de subventions destinées à abaisser les loyers des ménages lausannois habitant dans un logement subventionné. Si ce montant est presque identique à celui de 2011, il convient de rappeler qu'il est inférieur de 66% aux subsides versés en 2002 et de 125% aux aides versées en 1992. La baisse s'explique soit par la dégressivité des aides, soit par la fin des aides soit par l'introduction, depuis 2007, d'une aide cantonale linéaire dont les montants annuels sont inférieurs aux montants accordés précédemment. En outre, conformément au préavis « 3'000 logements durables », la réalisation exclusive de logements subventionnés sur des parcelles communales a été abandonnée en faveur d'une politique plus équilibrée, favorisant la construction de logements à prix coûtants à loyers abordables (dits logements à loyers contrôlés ou régulés), mais non subventionnés. Ce montant doit être examiné en regard de l'aide individuelle au logement (AIL) ; placée sous la responsabilité du SAS, cette aide est destinée à tous les ménages lausannois avec enfant(s) dont le rapport loyer- revenu est défavorable. Le montant approximatif versé en 2012 est de 2'000'000 francs (la moitié à charge de la commune).

Contrôle des immeubles – Gérances et administration

En application de la législation cantonale, l'unité a contrôlé la situation financière, comptable et administrative d'environ 300 immeubles ou groupes d'immeubles.

Aide à la personne (AIL)

Début août, l'aide individuelle au logement (AIL) a rejoint le Service des assurances sociales (SAS) qui gère notamment les PC familles. Ce transfert a permis de concentrer les compétences et, par conséquent, d'améliorer l'efficacité du service à la clientèle de ces prestations sociales.

Préservation du parc locatif

Les dispositions du droit public applicable au logement permettent de préserver le parc immobilier des hausses de loyers trop importantes en cas de rénovations et de vente d'appartements loués. L'application de ces législations a amené la Ville de Lausanne à établir 128 préavis à l'intention du Canton de Vaud.

En ce qui concerne la loi sur les rénovations (LDTR 85), l'analyse d'environ 350 dossiers a abouti à la rédaction de 34 préavis touchant 767 appartements totalisant 51'821 m².

Les travaux de rénovation soumis à la LDTR85 ont généré des coûts de plus de 94 millions de francs. Les loyers de logements avant rénovations se situaient, en moyenne, à 174 francs/m²/an. Après travaux, les loyers admis par les autorités communales et cantonales lors de la remise en location ont été fixés, en moyenne, à 216 francs/m²/an.

Au surplus, depuis environ huit mois, le Canton contrôle les loyers pendant trois à cinq ans, suivant partiellement les préavis communaux qui prescrivent un contrôle sur dix ans.

La législation sur l'aliénation des appartements loués (LAAL89) a été appliquée à la vente de 104 appartements totalisant 7'686 m². Le prix de vente moyen s'est fixé à 7'700 francs/m². Ce montant doit être nuancé ; en effet, la vente de deux immeubles en faillite a faussé les résultats. Sans ces objets, le prix de vente se situe à 8'235 francs/m²/an.

Introduction du revenu déterminant unifié (RDU)

La loi du 9 novembre 2010 sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises (LHPS) et son règlement d'application visent, pour l'essentiel, l'introduction d'un revenu déterminant unifié (RDU) pouvant donner droit à une prestation des pouvoirs publics.

Les implications du RDU sur les législations cantonales et communales sur le logement ont occasionné une charge de travail et des modifications importantes dans l'organisation des unités en charge du logement social.

Applications informatiques

Durant l'année écoulée, les applications informatiques spécifiques permettant la gestion des immeubles, des appartements et des locataires du parc subventionné lausannois ont été complètement réécrites. Elles ont permis d'améliorer et de moderniser les fonctionnalités existantes et d'introduire les exigences du RDU. Ces nouvelles applications ont été introduites sur une base de données ORACLE (recommandée par le SOI) afin de garantir leur pérennité.

Politique sociale du logement

Inscriptions aux logements subventionnés

Le nombre de nouvelles inscriptions a légèrement diminué en 2012. En effet, il est passé à 1'659 contre 1'921 en 2011. Il en va de même pour le taux de rotation des baux qui a baissé d'un quart par rapport à 2011 (488 baux en 2012 contre 656 en 2011). Cette différence peut en partie s'expliquer par la mise en location en 2011 de 72 nouveaux logements à la Borde 34-44, augmentant d'autant le nombre de baux. Quant aux dérogations, le nombre de demandes est resté constant. Toutefois, la proportion de refus a légèrement augmenté et a ainsi atteint 61% contre 55% en 2011.

Révision des conditions d'occupation

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 1'564 locataires, conformément à la réglementation, contre 2'250 en 2011. Cette diminution est due à l'absence prolongée d'un des collaborateurs et à la difficulté de former un remplaçant pour une durée limitée. Le bureau de la révision a identifié 214 locataires ne répondant plus aux conditions légales (résiliations, suppléments de loyer, suppression partielle et totale des aides). Le nombre de locataires dont le bail a été résilié s'élève à 86. Les subventions de 65 locataires ont été partiellement ou totalement supprimées. 63 locataires sont désormais soumis à un supplément. La perception totale des suppléments pour l'année 2012 s'élève à 735'489 francs. De plus en plus de locataires font recours en Préfecture suite aux décisions du bureau de la révision.

Cellule logement

Le nombre de demandes d'aide est en légère augmentation cette année (+15%) et la tendance, relevée en 2011, d'une augmentation des demandes provenant de ménages habitant un logement précaire, voire sans domicile fixe, se confirme en 2012. La situation financière de ces derniers s'est également péjorée. Le nombre de personnes au revenu annuel inférieur à 30'000 francs a doublé. Enfin, malgré des bilans généralement positifs lors de la clôture des suivis, les gérances font encore preuve de réticence, ce qui rend l'imposition du 15% de candidats encore difficile.

Actions de quartier - Fête des voisins

Pour sa 8^e édition, la Fête des voisins a réuni plus de 7'888 participants, dont 2'030 enfants. Parmi les 253 fêtes annoncées, 98% étaient organisées par des particuliers. Les fidèles partenaires (Migros, SiL, Domicim et LFM) ont contribué à leur visibilité, tandis que la page Facebook regroupe près de 226 fans. Cette année encore, les habitants des communes limitrophes étaient nombreux à se joindre à la fête. La collaboration entre les villes romandes s'est poursuivie avec enthousiasme.

Patrimoine financier, CPCL

Durant l'exercice 2012, la division s'est réorganisée structurellement, notamment suite au transfert d'une collaboratrice du bureau de location à la division patrimoine administratif et au départ à la retraite d'un gérant d'immeubles qui n'a pas été remplacé. Ceci a conduit à une nouvelle répartition des portefeuilles sous gestion (CPCL et PATFIN) qui s'articule comme suit :

Bureau de location :

- Une cheffe de bureau
- Trois collaboratrices de location

Bureau des gérants :

- Un chef de bureau (responsable gérants) - inclus gestion d'un parc d'immeubles
- Trois gérants d'immeubles
- Deux collaboratrices techniques (dont un 0.8 ept)

Dans un contexte de pénurie accrue de logements vacants, 47 mutations de locataires pour le patrimoine financier de la Ville (PATFIN) et 222 pour le patrimoine CPCL ont été enregistrées. A chaque annonce de départ de locataire, le bureau de location enregistre plus de 30 demandes d'inscription par objet.

Outre la gestion courante, le responsable de la division a activement participé à la rédaction du préavis concernant la gestion du patrimoine financier et ses directives. Il a collaboré étroitement à l'élaboration des tableaux de bord et des indicateurs nécessaires à l'évaluation d'un bon fonctionnement dans le cadre de l'introduction d'un système de contrôle interne.

Logements subventionnés, Colosa (CPCL), SILL

Le patrimoine immobilier géré est presque exclusivement constitué de logements subventionnés ou contrôlés dont les loyers attractifs génèrent un accroissement de la demande. Dans ce contexte, les mutations de locataires ont été inférieures à 2011 (140 contre 220). De nouvelles actions visant à réduire les charges d'exploitation ont pu être dégagées dans plusieurs immeubles, notamment par une optimisation des charges de conciergerie.

Les démarches visant à louer les premiers logements de la SILL dans le quartier de Provence au printemps 2013 ont été initiées, principalement pour le bâtiment constitué de logements protégés.

Plus généralement, le responsable de la section, tout en poursuivant la mission principale consistant à assurer la pérennité de ce patrimoine à caractère social, contribue activement à la mise en place de nouveaux outils de gestion et d'évaluation du patrimoine, en collaboration étroite avec la division Patrimoine financier, CPCL.

Patrimoine administratif

Un important travail de réflexion a été effectué afin de répondre aux attentes du plan structurel d'amélioration financière (PSAF).

Malgré les absences de longue durée de plusieurs collaborateurs à temps plein, le PAD a réussi à fournir les prestations attendues, grâce à la précieuse aide de son secrétariat et de l'ensemble des collaborateurs.

Unité d'exploitation

Parmi les importants travaux réalisés et/ou coordonnés figurent la pose de système de vidéosurveillance sur le site de Chauderon 7 et 9 ainsi que le remplacement des tableaux électriques généraux de Chauderon 7.

L'unité participe aussi aux différents projets et travaux planifiés par les gérants techniques, tout en poursuivant son activité principale d'exploitation de bâtiments (site de Chauderon 4, 5, 7, 9 et 11, Port-Franc 18, Sévelin 46, Maupas 34, Terreaux 33, Genève 52, Mercier 1).

Unité des nettoyages

Cette unité a rempli pleinement sa mission de nettoyages courants et planifiés du patrimoine administratif. De nombreuses absences ont toutefois péjoré leur bon déroulement et leur gestion a été particulièrement tendue.

Nous avons été particulièrement attentifs aux économies demandées par la Municipalité et différentes solutions pérennes ont pu être retenues. De plus, l'organisation a été revue afin d'optimiser les ressources existantes.

Pour conclure, les relations avec les services de l'administration communale ont été renforcées grâce à l'institution de séances de coordination.

Gestion technique du Patrimoine administratif

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis en y absorbant les divers et imprévus. Ces prestations ont été gérées par les adjoints et les gérants techniques de la division.

Parmi les importants travaux effectués, il convient de citer les réalisations suivantes : transformation complète de la cuisine et rénovation du CVE de la Mezzanine ; remplacement des faux-plafonds du CVE des Bergières ; remplacement de la chaudière du CPE de Valmont ; étanchéité, drainage et aménagement extérieur du CVE de Montelly ; rénovation de la partie administrative du Musée historique de Lausanne ; rénovation d'un bureau du Secrétariat du Conseil communal ; rénovation, par étape, de la menuiserie extérieure et système de vidéosurveillance au Mudac ; aménagement des nouveaux bureaux du DevCom ; rénovation de la cuisine du CVE de Valency ; remplacement de la tour de production de froid de Chauderon 4 ; réaménagements des bureaux de Port-Franc 18 ; rénovation complète de la nouvelle partie administrative de la Collection de l'art brut ; remise en état, après incendie, de la façade nord de l'atelier des décors du Théâtre de Vidy ; remplacement du réseau extérieur du chauffage à distance au Signal 2 ; participation active à la construction de l'Opéra de Lausanne.

Dans le cadre du préavis crédit-cadre 3^e étape, il a été procédé à la poursuite d'importants travaux d'entretien, tels que la rénovation et la restauration du hall d'entrée et de la cage d'escalier et des perrons de la Villa Mon-Repos ainsi que la réfection des sanitaires de l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Plusieurs préavis ont été préparés ou adoptés : crédit d'ouvrage pour l'assainissement énergétique des façades du bâtiment administratif de Chauderon 4 ; programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments

des patrimoines financier et administratif - crédit-cadre 4^e étape (2013-2017) ; Musée historique de Lausanne - rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment - demande de crédit d'étude. Les travaux ou les études inhérentes aux préavis sont en cours.

En ce qui concerne les projets d'investissements, les travaux sont toujours en cours et se termineront en 2013 : Théâtre de l'Arсенic ; Musée romain de Vidy ; Maison de quartier de la Pontaise.

Section technique

La section technique a mené à bien, et dans le respect des coûts, les derniers chantiers du crédit-cadre 3, soit : travaux de mise aux normes de sécurité incendie et de protection contre les chutes du bâtiment Parc de Mon-Repos 3 avec le Service d'architecture ; les travaux d'entretien indispensables à l'exploitation de l'immeuble Praz-Gilliard 7, ainsi que la première étape de travaux du restaurant du Théâtre 12.

L'analyse d'une douzaine de bâtiments a été réalisée afin d'estimer et planifier des travaux de réfection hors budget d'entretien courant sur un crédit-cadre 4, par voie de préavis, lequel a été adopté fin 2012 par le Conseil communal.

Plusieurs projets de rénovation lourde sont en cours d'étude avec nos mandataires et en collaboration avec le Service d'architecture dont notamment, en 2011 et 2012, l'étude pour la réfection de l'immeuble dit « Le Pointu » (rue Neuve 2), qui conduira au dépôt d'un préavis au Conseil communal en 2013.

Des mises à l'enquête pour démolition de bâtiments ont été déposées (rte de Chavannes 41 et ss, Chablais 18-Malley-Centre à Prilly et Renens).

Pour le patrimoine CPCL

La section est intensément occupée par les projets et chantiers qu'elle mène pour le compte de la CPCL. Une priorisation des futurs grands travaux, effectuée en 2009, a permis de finaliser en 2010 une planification financière à dix ans qui est respectée.

Parmi les chantiers de rénovation lourde, l'opération Ecole de Commerce 1 s'est déroulée dans le respect des coûts et des délais et n'a fait l'objet d'aucune contestation de loyer après travaux. Une fois les études réalisées en 2013, l'opération se poursuivra pour Ecole de Commerce 5 ; les travaux débuteront en mai-juin et se termineront fin 2013.

La rénovation lourde du complexe des immeubles de Longemalle 20-24 et 26, avec déménagement temporaire des locataires, a été terminée avec succès par l'achèvement du chantier de Longemalle 26 à fin 2012.

La campagne de mise en conformité des ascenseurs a été menée à terme.

A Chauderon 7-9-11, le remplacement des tableaux généraux (TGBT), commencé en 2011, s'est achevé et la 1^{ère} étape de la prévention incendie dans la circulation verticale de Chauderon 7 a été réalisée.

La transformation de l'immeuble Couvaloup 2-4-6, réalisée pour l'extension de l'Office d'information pénale (OIP) du Canton de Vaud (projet CODEX), est terminée. Un projet lancé dans le même îlot, à St-Martin 31, pour l'extension des bureaux de la Police municipale, a obtenu un permis de construire en juillet 2012. Un préavis en cours de rédaction, sera soumis au Conseil communal en 2013, afin de valider le futur loyer et le financement des équipements.

Deux projets de construction d'immeubles de logements *Minergie* sont en cours : *Minergie* à Sauges 18 et *Minergie Eco* à Diablerets 11. Les travaux de construction de l'immeuble de logements à Sauges 18 ont débuté en septembre 2012 et se termineront fin mars 2014. Le démarrage des travaux à Diablerets 11 est prévu en 2013. Un projet de nouvelle construction d'un immeuble de quarante logements avec surfaces commerciales à Chailly 12, en partenariat avec la Caisse de pensions de la BCV, a été mené. Le dossier d'enquête sera déposé début 2013.

Dans le quartier des Fiches Nord, après une procédure de sélection, deux bureaux d'architectes ont été désignés et ont mené à bien la phase d'avant-projet et de projet d'ouvrage pour la construction de huit immeubles, soit 131 futurs logements. Le dossier de mise à l'enquête sera déposé début 2013.

Administration et contrôle interne

L'actualisation des redevances de droits de superficie a permis de constituer des recettes supplémentaires et de contribuer ainsi au plan structurel d'améliorations financières de la Municipalité (PSAF).

Comptabilité

Activités essentielles de cette section durant l'année :

- reprise de la comptabilité courante de la section logement du service ;
- mise en place des paiements par DTA/OPAE dans le cadre du versement des ristournes de chauffage aux locataires ; outil moderne remplaçant dorénavant l'émission de chèques BPR trop coûteux et obsolètes ;
- étude et mise en place d'un nouveau plan comptable réunifiant l'ensemble du service sous un même centre budgétaire (3306) ;
- facturation de l'ensemble des loyers et charges d'exploitation aux services de la Ville.

Informatique

Hormis les tâches courantes développées en micro-informatique et sur l'outil métier OFIGER, les activités suivantes ont été développées en 2012 :

- finalisation des travaux liés à la mise en place de la webgérance (programme de consultation vulgarisée), en prévision de la mise en production élargie prévue pour 2013 ;
- mise en place, avec le fournisseur informatique, des outils nécessités par la LHR et adaptation de tous les modèles de baux à loyer pour appartements ;

Il est à noter que le fournisseur informatique a officiellement annoncé la fin de tout développement sur l'outil de gestion actuel pour fin 2014, avec une fin de maintenance programmée pour fin 2017 ou 2018.

Statistiques et communication

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne, menée auprès des gérances à l'attention de Statistique Vaud, a pour la onzième année consécutive montré que le marché restait extrêmement tendu puisque le taux d'appartements vacants s'est fixé à 0.11 %, alors que l'on considère généralement qu'un marché équilibré doit disposer de 1.5% à 2% de logements libres à louer.

Statistiques de la construction et harmonisation des registres (LHR)

La statistique de la construction, restituée trimestriellement depuis 2011, ainsi que l'harmonisation des registres (logements et habitants), qui a pris fin en décembre 2012, constituent les deux objectifs statistiques majeurs imposés à l'ensemble des communes suisses. Pour garantir la réussite de ces deux opérations, les données sont saisies et mises à jour par le service, directement dans le registre cantonal des bâtiments (RCB), voire dans l'application cantonale de la statistique de la construction (STC) lorsque les données sont en relation avec des demandes de permis de construire. Ces deux outils les transfèrent ensuite trimestriellement à l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour une mise à jour dans son registre des bâtiments et des logements (RegBL).

Fin 2012, le registre cantonal des bâtiments recensait 13'065 bâtiments et 75'812 logements à Lausanne. A cette échéance, il a été possible de résorber l'ensemble des anomalies décelées par l'application cantonale en ce qui concerne les logements lausannois, étant entendu l'existence d'un très faible pourcentage admissible d'erreur (0.01%) les bâtiments.

L'amélioration de la qualité des données du RCB ainsi que l'harmonisation des registres permettant d'attribuer aux habitants les identifiants fédéraux bâtiments (EGID) et logements (EWID) ont occupé, durant toute l'année 2012, trois auxiliaires engagés spécialement à cet effet, tant au SLG qu'au contrôle des habitants.

Dans ce contexte et dans le temps imparti, les ressources déployées par Lausanne ont permis de satisfaire aux exigences du RCB ainsi qu'aux besoins de la LHR.

Bilan de la statistique de la construction de logements

Cette année, un permis d'habiter a été attribué à 201 logements dans des nouvelles constructions et à 105 logements dans des bâtiments existants, ce qui représente un total de 306 nouveaux logements, contre 694 en 2011, soit une diminution de 388 logements. En revanche, une augmentation de 20% de logements « en chantier » a été observée par rapport à 2011. En effet, 1'045 logements sont en chantier, soit 880 dans de nouvelles constructions et 165 dans des bâtiments existants, contre 866 en 2011, tous types de construction confondus. Cette statistique ne reflète pas une diminution structurelle de la construction de logements à Lausanne mais le côté aléatoire de l'obtention de permis de construire. Ces derniers dépendent d'une réglementation complexe, impliquant de nombreux acteurs.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Bibliothèque

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique publique du livre et de la lecture ;
- politique documentaire : acquérir, cataloguer, indexer, incorporer, désherber, éliminer ;
- services au public : prêt et conseil public, animations et expositions pour tous les publics ;
- développement et mise en valeur du fonds patrimonial de la bande dessinée ;
- reliure et entretien des livres.

Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées. Constitution d'archives historiques et action pour une bonne gouvernance documentaire au sein de l'administration ;
- services au public : accueil et renseignement du public, animations publiques ;
- gestion d'une bibliothèque et d'une documentation d'intérêt scientifique sur Lausanne et sa région ;
- gestion d'un centre de numérisation et microfilmage, y compris en matière audiovisuelle, pour l'ensemble de l'administration.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Archives de la ville	7.40	6.40	7.40	7.40
Bibliothèque municipale	43.83	43.83	43.33	42.83
Total service	51.23	50.23	50.73	50.23

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	- 0.50

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Archives de la ville	7	6.40	8	7.40
Bibliothèque municipale	63	43.83	61	42.83
Total service	70	50.23	69	50.23

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative		
Archives de la ville	1	1
Bibliothèque municipale	1	1
Total service	2	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	7	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	4
Fin de contrat	1
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	7

FAITS MARQUANTS

La fréquentation publique a légèrement reculé par rapport à 2011 avec 910'000 prêts en 2012 à la bibliothèque pour un nombre stable de lecteurs actifs soit 24'392 personnes. 1'800 prestations sont relevées aux archives. L'activité du service s'est focalisée sur les axes suivants :

1. Projet de Maison du Livre et du Patrimoine au Flon : un programme fonctionnel a été établi pour le concours d'architecture dont le lauréat a été désigné en décembre 2012. Un préavis présentant les principes de financement et d'implantation du bâtiment tout en finalisant les conventions qui assurent la maîtrise foncière du projet a été présenté devant une commission du Conseil communal. Il sera soumis au Conseil en 2013.
2. Politique publique du livre : le service, en collaboration avec le Service de la culture, a formalisé les axes de travail en vue d'un préavis qui servira de plan directeur pour le soutien aux auteurs, éditeurs et libraires. Sans attendre, les engagements pris lors des assises du livre en 2011 ont permis la réaffectation du budget d'acquisition de la bibliothèque vers les seuls libraires.
3. Identité et politique de communication du service : durant l'année 2012, un mandat impliquant une agence de communication ainsi qu'un bureau de graphisme a permis d'élaborer une nouvelle identité visuelle et de définir les axes de communication qui permettront de positionner le service comme acteur culturel. Logos, ligne graphique et nouveau nom pour le service ont été validés par la Municipalité pour mise en œuvre dès 2013. La nouvelle assistante des archives intervient désormais comme déléguée à la communication du service. Le service a d'ailleurs saisi l'opportunité de réserver le chalet de Noël de St-François loué par la Ville pour se présenter au public.
4. Logiciel documentaire de la bibliothèque : le renouvellement du logiciel de la bibliothèque a été étudié avec le Service d'organisation et d'informatique et présenté au Comité de pilotage informatique de la Ville. Ces études préparatoires permettent la rédaction d'un préavis qui sera soumis au Conseil communal en 2013.
5. Organisation interne du service : le service poursuit sa mutation et a formalisé son organisation en introduisant une gestion en mode projet, pour faciliter l'avancement des dossiers tout en maîtrisant les effets du changement, compte tenu des disponibilités horaires du personnel.

6. Dans le cadre des mesures d'amélioration financière demandées par la Municipalité, le dispositif de production filmique par mandat, qui devait remplacer l'équipe des archives filmiques, a été abandonné. L'année 2012 marque donc la fin d'une action de production d'images et de documentaires qui avait été opérationnelle depuis 1982. Du côté des recettes, des ajustements à la hausse de la politique tarifaire du service ont été validés par la Municipalité pour entrer en vigueur en 2013.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

FAITS MARQUANTS

- Activité des sites: Chailly (+ 10%) et Entre-Bois, qui a vu l'entrée en fonction d'une nouvelle responsable (+ 5%), ont connu une année positive en termes de prêt. Alors que l'activité à Montriond et du bibliobus est stable, les sites de Chauderon et Grand-Vennes voient en revanche les prêts s'éroder de 4% par rapport à 2011. A Montriond, une réflexion menée sur les publics et sur la gestion des collections a permis de planifier un réaménagement intérieur du site qui sera mis en œuvre en 2013. Petite innovation, une boîte de retours a été installée devant l'entrée de la bibliothèque de Montriond pour faciliter la restitution des ouvrages en dehors des heures d'ouverture. Très appréciée des utilisateurs, cette mesure n'a pas été source de complications. A Grand-Vennes, le réaménagement des locaux s'est poursuivi par le renouvellement de la signalétique qui gagne ainsi en cohérence et en clarté pour le public.
- Bibliothèque Jeunesse : le dynamisme de la demande pour le livre Jeunesse ne se dément pas mais la croissance relevée les années passées s'est interrompue (baisse de 1% des prêts par rapport à 2011, pour un volume de prêts par jour ouvrable quasi inchangé). Dans le cadre d'un échange international, une vingtaine de bibliothécaires polonais ont été reçus. En collaboration avec l'association Zadig, une bibliographie illustrée, précieuse pour les divers intervenants engagés dans la prévention de la violence auprès des enfants de quatre à huit ans, a été éditée sous le titre « *Petits et grands moments de la vie* ». Elle est disponible également sur le site www.zadig.ch.
- Bibliobus : l'informatisation du prêt a été réalisée au grand bénéfice des utilisateurs comme du bibliothécaire en charge du bus. Des incivilités ont conduit à renforcer la sécurité du chauffeur, appelé à travailler seul, par la mise en place d'un système d'alerte sonore à fins dissuasives. Le système s'est avéré efficace durant l'année.
- « Livres à domicile » : le partenariat mis en place avec le Mouvement des Aînés pour faciliter le prêt de livres en faveur de personnes à mobilité réduite via des bénévoles se poursuit et a été étendu à l'ensemble du réseau de la bibliothèque mais reste encore trop peu connu de la population. Cette action « hors les murs » est complétée dans le cadre de la campagne « Moi et les autres » par un projet intergénérationnel qui amènera la bibliothèque à collaborer dans les espaces de ses partenaires.
- La semaine « découverte » permet d'accueillir des personnes désireuses de s'informer sur les métiers de l'information documentaire à travers plusieurs institutions vaudoises. Cette action qui mobilise le service au printemps et à l'automne avec d'autres partenaires vaudois est un succès depuis 2010.
- Participation du chef de service au comité de l'association des bibliothèques de lecture publique vaudoises (bibliovaud) en tant que trésorier, administrateur du site web et co-organisateur à ce titre de la première journée des bibliothèques vaudoises. Participation à un groupe de travail de Rero sur la mise en place d'un archivage numérique pérenne au niveau romand. Délégation aux comités de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée et de la Fondation C.F. Ramuz.

Evolution nette du fonds de la bibliothèque

	Fonds 2012	Acquis 2012	Fonds 2011	Acquis 2011	Fonds 2010	Acquis 2010
Chauderon Adultes	102'973	10'538	109'372	11'115	111'987	10'710
Bibliothèque Jeunesse	61'924	5'013	60'328	5'098	59'404	6'027
Entre-Bois	27'039	2'892	29'455	3'188	30'033	3'722
Montriond	33'961	3'243	37'074	3'564	39'798	3'662
Grand-Vennes	26'457	2'421	26'115	3'341	26'325	3'481
Bibliobus	8'370	994	6'827	927	8'692	709
Chailly	7'885	674	7'602	688	7'056	728
Magasin	70'559	30	81'272	28	122'149	45
Total	339'168	25'805	358'045	27'949	405'444	29'084

Compte tenu des acquisitions nouvelles, le fonds global de livres proposés au public a été réduit de 5% durant l'année. Le travail a porté prioritairement sur le magasin-dépôt comme par le passé et conformément à la politique retenue. Le stockage au dépôt de livres qui ne sont plus offerts au prêt public n'intervient qu'après une analyse raisonnée de la part des bibliothécaires. Il s'agit de garantir une offre diversifiée et actualisée qui évite d'accumuler des titres ne rencontrant plus le public, soit par vieillissement de l'information, soit par perte d'intérêt dans la mise en page et l'illustration, etc.

Reliure et entretien des livres

En 2012, l'atelier de reliure a traité 19'976 livres neufs (2011 : 21'042) et effectué 650 réparations (2011 : 1'167) pour éviter de devoir jeter des livres encore demandés par le public. Les tests pour renforcer les reliures entrepris en 2011 se sont avérés utiles et bénéfiques pour augmenter la « durée de vie » des livres prêtés au public.

Comme par le passé, le personnel de l'atelier de reliure participe activement à la préparation matérielle des expositions de la bibliothèque.

Services au public

3'947 personnes se sont nouvellement inscrites à la bibliothèque municipale en 2012 (4'243 personnes en 2011). La concentration de la baisse du taux de fréquentation du site de Chauderon se confirme (- 8%) alors que le nombre d'inscriptions reste stable sur les autres sites du réseau. Sans doute, faut-il lier ce phénomène à l'évolution générale du quartier, au sentiment d'insécurité qui a régné sur l'espace durant de nombreux mois et qui a pu freiner le désir de venir à la bibliothèque pour s'y inscrire. Cette désaffection se traduit dans le nombre de prêts à Chauderon.

Nombre de prêts et prolongations : 910'027 (Chauderon Adultes : 42%, Bibliothèque Jeunesse : 25%)

Moyenne de prêts par jour d'ouverture : 3'513 (2011 : 3'550)

Moyenne d'emprunts par lecteur dans l'année : 44 (2011 : 38)

Accès à distance

- Consultations des comptes personnels : 80'814 (2011 : 80'949)
dont prolongations : 24'374 (2011 : 25'136), correspondant à 115'163 documents prolongés (2011 : 117'837)
- Recherches en ligne dans le catalogue : 366'447 (2011 : 396'997)

Gestion des collections et vie du réseau de la bibliothèque

En 2012, une cheffe de projet a été désignée pour formaliser la stratégie documentaire du réseau des bibliothèques de la Ville définie par la direction. Cette tâche délicate et de longue haleine requiert une bonne communication ainsi que le respect des priorités fixées pour porter une telle politique.

D'ores et déjà, les sites de quartier doivent pouvoir interagir efficacement avec les équipes de Chauderon et de la Bibliothèque Jeunesse qui concentrent les décisions en matière documentaire. Il est indéniable que chaque bibliothèque est dotée d'un rapport étroit et spécifique à ses usagers dont il faut bien comprendre les demandes pour maintenir l'attractivité du service public.

De ce fait, un projet pilote a été mené sur le site de Grand-Vennes dont le réaménagement et une réorientation de l'offre avaient été opérés en 2011. Cette bibliothèque a été dotée d'une enveloppe budgétaire spécifique lui permettant de gérer l'ensemble de ses acquisitions. L'expérience a été reconduite, afin de mesurer les contraintes logistiques, humaines de cette organisation pour le réseau et afin d'évaluer l'impact de cette décentralisation sur la demande.

Le dialogue entre bibliothécaires reste un paramètre fondamental pour ajuster la politique documentaire. Les soutiens réciproques entre sites dans la mise sur pied d'animations comme le déplacement temporaire d'ouvrages en vue d'élargir l'offre sans recourir à de nouvelles acquisitions sont essentiels. La Bibliothèque Jeunesse notamment continue d'assurer la remise de près de 2'000 ouvrages aux autres sites y compris le bibliobus.

Programme culturel de la bibliothèque

La bibliothèque souhaite devenir un acteur culturel à part entière. Elle offre donc à la population un choix d'animations susceptibles de répondre aux attentes du plus grand nombre (en fonction de l'âge, de l'origine sociale, de la langue, etc.). En tant qu'institution, elle souhaite devenir un partenaire naturel et apprécié des autres acteurs culturels comme des associations de la région lausannoise. Enfin, elle veut être un lieu privilégié permettant de mettre en lumière la richesse et la qualité des lettres romandes à travers les auteurs et les éditeurs.

Sans attendre la construction de la Maison du Livre et du Patrimoine, « l'agenda » des animations et des expositions à la bibliothèque Chauderon se construit à peu de frais, grâce à des partenariats avec des institutions culturelles ou les milieux associatifs : BD-FIL, BiblioVaud, La Manufacture, des compagnies théâtrales (Cie La Bocca della Luna, Cie Marin), la Fondation Sentinelles, le Centre d'Action Non-Violente, Space Fridge ou encore l'Unil.

En 2012, trois animations, originales par leur contenu, ont remporté un vif succès : un cycle de conférences sur les thérapies naturelles, une soirée d'initiation au jeu de rôle et des soirées Speed-booking pour échanger en huit minutes autour d'un livre de son choix avec un autre lecteur.

Accueil de classes et animations autour de la lecture pour la jeunesse

L'action culturelle n'exclut en rien l'action fondamentale menée en faveur des jeunes, dès la naissance.

Classes, Centres de Vie Infantile, APEMS sont régulièrement reçus. En 2012, 963 visites ont été dénombrées, dont 562 à la bibliothèque Jeunesse, 310 à Montriond, 49 à Grand-Vennes, 42 à Entrebois (2011 : 903 visites au total).

A la Bibliothèque Jeunesse, des collaborations facilitent l'action en faveur de la lecture dans des contextes très variés. Ainsi avec l'association Jardin des livres, ce sont des soirées pyjamas qui sont nourries par des livres de la bibliothèque ; avec la Fondation Delafontaine ce sont des enfants lourdement handicapés qui sont accueillis tout au long de l'année. Avec le Musée de zoologie, les bibliothécaires ont œuvré à la réalisation d'une animation au musée... Il faudrait ajouter les très nombreuses présélections thématiques pour collectivités ou enseignants, tout au long de l'année.

Les accueils « Né pour lire » connaissent toujours un grand succès. Une expérience d'accueil de tout petits enfants pour écouter des histoires en espagnol a été inaugurée, en collaboration avec l'ISJM et le Bureau lausannois pour les immigrés (1001 historias). Une exposition autour de Claude Ponti, a permis aux enfants d'écouter des histoires de cet auteur, avec leurs professeurs.

Divers ateliers de bricolage et des animations autour du kamishibaï ont également été proposés durant les vacances scolaires, faisant le plein à chaque fois, ainsi qu'une animation pour Halloween. A Montriond, les rencontres hebdomadaires proposées par les bibliothécaires pour lire pendant une heure des ouvrages à des enfants le mercredi après-midi ont été remplacées par une animation intitulée « Ecoute une histoire et fabrique », six fois par an, le mercredi après-midi. Les lectures sont suivies de bricolages liés au thème évoqué. Limitée à 15 enfants inscrits, cette offre rencontre un grand succès, provoque des listes d'attente, et permet aux jeunes de cinq à dix ans de lier la lecture à une activité manuelle de qualité. Dans tous les sites du réseau, des animations « contes », notamment lors du samedi des bibliothèques vaudoises et à Noël, ont été proposées, y compris aux écoles.

Enfin, il faut rappeler les efforts menés pour encourager les rencontres intergénérationnelles. L'opération « 123 Albums » a été proposée aux résidents de la Maison Mivelaz, à l'avenue du Mont-d'Or, et à la classe à effectif réduit du Belvédère. Après avoir assisté à la présentation scénographiée de dix albums par les bibliothécaires, les deux groupes se sont rencontrés à cinq reprises entre mars et mai pour des lectures d'un album dégusté en séquences d'une rencontre à l'autre, puis lecture à haute voix d'un album entier, suivi d'une discussion animée par l'enseignant et l'animatrice de la Maison Mivelaz. Les deux partenaires, enchantés, ont décidé de renouveler l'expérience en 2013.

Le Fonds patrimonial de la bande dessinée

Collections et Inventaires

Avec l'appui de deux stagiaires, le catalogage du fonds « Kurt Adolph » a pu être achevé. Le fonds Ghebali a été globalement inventorié. Ce fonds exceptionnel compte plus de mille titres de périodiques différents. L'inventaire permet de rechercher les documents par titre, dates extrêmes, numéros présents, format et état de conservation. Le travail s'est poursuivi autour des collections Spirou qui font l'objet d'un récolement systématique avec conditionnement d'archives et inventaire. En 2012, le Fonds a été enrichi de la collection Achim Schnurrer, représentant treize palettes de bandes dessinées issues de nombreux pays d'Europe. Outre des bandes dessinées du XIX^e siècle, des exemplaires très rares de l'ancienne République fédérale d'Allemagne, on trouve des bandes dessinées publicitaires comme de propagande, éditées durant la première guerre mondiale à l'attention des soldats notamment. Ce fonds a également l'intérêt d'offrir de riches archives d'une entreprise éditoriale allemande (Alpha Comic). D'autres donations ont été faites par des privés comme des institutions suisses ou étrangères. Il faut relever une rare collection de Micky Maus en allemand ainsi que la remise d'archives professionnelles par le journaliste romand, Ariel Herbez, expert en bande dessinée.

Expositions

- L'équipe du Fonds patrimonial s'est investie dans le cadre de plusieurs expositions ;
- Co-Mix Art Spiegelman, prêt du périodique « Raw Magazin » pour l'exposition consacrée à Art Spiegelman pendant le festival d'Angoulême 2012. Exposition reprise à la BPI de Paris (mars-mai 2012) ;
- Bobos en Bulles, CHUV, site de Cery, galerie Ergasia, (janvier-mars 2012). Prêt d'une exposition montée par la bibliothèque municipale ;
- Japan Impact. Exposition sur la culture japonaise. Prêt de documents (février 2012) ;
- Master-Class avec Pierre Christin et André Juillard : La Narration en BD par Christin et Juillard, (avril 2012), bibliothèque municipale de Lausanne – Chauderon et conférence publique en collaboration avec l'université ;
- BD et Moyen Age, Château de Grandson, prêt de livres (avril-mai 2012) ;
- Comics Deluxe ! Das Comic-Magazin Strapazin, Cartoon Museum Basel (juin 2012-avril 2013), prêt de 55 livres, planches et documents ;
- BD-FIL (septembre 2012) : l'équipe a participé activement à la réalisation de l'exposition présentée à l'Espace Arlaud sur le thème de la « Ligne claire » et a pu mettre à disposition de nombreux documents. Le festival a par ailleurs accueilli une exposition montée par l'équipe à partir des archives d'un auteur suisse désormais conservées dans le fonds patrimonial lausannois. Cette exposition qui retraçait l'histoire d'un best seller de la production bd suisse des années 1980, a été présentée au Palais de Rumine sous le titre: *Peter Haas : L'istorigia dals Retorumantschs* ;

Enfin, dans le cadre de la Journée pédagogique du Festival, un collaborateur a assuré quatre interventions proposant une introduction à la bande dessinée et une présentation du fonds lausannois devant un public de plus de 400 élèves de huit à dix ans ;

Une rencontre de collectionneurs américains et suisses ainsi que des visites commentées du fonds ont été organisées par le conservateur pour des éditeurs comme des artistes, galeristes et critiques ;

- Naturmuseum Winterthur (mai-octobre 2012) : prêt d'une iconographie sur le cannibalisme.

Recherche

La recherche portée par les universités de Lausanne et Fribourg à partir de périodiques des années 1945-1959, conservés par le Fonds patrimonial, a été financée par le FNRS et a pu débuter. Il s'agit de la mise en valeur immédiate de la collection Ghebali. Des étudiants comme des élèves de gymnases (Lausanne, Lucerne, Olten, Pully) ont sollicité le Fonds notamment pour leurs travaux de fin d'étude ou dans le cadre de séminaires SHS de l'EPFL.

Communication

Lors du festival d'Angoulême 2012, l'équipe lausannoise a participé à une réunion rassemblant les principales institutions d'études et de conservation de la BD dans le monde. Cette réunion a posé les bases d'un réseau professionnel d'échanges. Le travail sur le remodelage des pages BD du site internet s'est poursuivi.

ARCHIVES DE LA VILLE

FAITS MARQUANTS

En 2012, une nouvelle assistante et un nouveau collaborateur en charge de la numérisation ont intégré l'équipe des archives tandis que l'apprentie finissait sa formation avec succès.

L'archiviste adjoint a représenté les archives dans le groupe de projet intitulé « Panorama 2 ». La direction de projet représentative des professionnels des archives vaudoises ayant retenu le logiciel libre de description archivistique ICA-Atom, ce logiciel a été installé sur le serveur à des fins de tests opérationnels. Cette phase permet aux archives de la Ville de confronter leur cahier des charges aux potentialités du logiciel, en vue de faire évoluer leur système d'information, conformément aux normes archivistiques internationales.

Au chapitre des locaux, il faut relever la fin des travaux d'aménagement du dépôt des Plaines-du-Loup (réalisation d'un seuil menant aux locaux techniques, finition du store extérieur).

Une partie de ce dépôt a été mise à disposition de l'Institut suisse Jeunesse et Médias pour y accueillir le fonds patrimonial de littérature illustrée d'une grande figure de la littérature pour enfant, Janine Despinette.

Au Maupas, il a fallu remplacer l'appareil de climatisation de l'abri de protection des biens culturels du sous-sol, seul espace ventilé du bâtiment. En parallèle, les appareils de mesure de la température et de l'humidité ont été renouvelés. Le chef de service a poursuivi son activité au sein de la rédaction de la revue professionnelle *Arbido*, et anime la revue lausannoise *Mémoire Vive*. Il a continué ses travaux au sein de plusieurs comités professionnels (Association des archivistes suisses, Association vaudoise des archivistes, Association pour l'Etude de l'histoire régionale, Association Mémoire de Lausanne). Les archivistes ont rédigé des contributions scientifiques, notamment éditées dans la revue *Arbido*.

Consultation

1'021 personnes (2011: 989), dont 664 nouveaux inscrits (2011: 645), ont eu recours aux services des archives. 1'811 prestations ont été dénombrées (2011: 1'967).

Animations

Les archivistes ont effectué des recherches documentaires pour différentes publications et collaboré à la réalisation de deux expositions : *En Corps – Lausanne et la danse* (Musée historique), *L'école entre rêves et réalités* (Château d'Yverdon-les-Bains, centenaire de l'Ecole Pestalozzi)

L'activité « Découverte » dans le cadre du programme des activités culturelles proposées par la Ville aux écoles a permis d'accueillir 107 élèves sur la période scolaire 2011-2012.

A l'occasion de la campagne « Moi et les Autres », les archives associées à un vidéaste lausannois ont été retenues pour leur projet « Hier, aujourd'hui et demain » devant déboucher sur la réalisation de documentaires dans plusieurs quartiers avec des jeunes interrogeant des adultes issus de la migration.

Un atelier de généalogie a été organisé dans le cadre du *Passeport-vacances*.

Formation

Une nouvelle apprentie a été accueillie aux archives dès le 15 août.

L'archiviste adjoint a co-organisé le cours interentreprises « classer et gérer des archives » destiné aux apprentis (29 octobre, 5 et 12 novembre), en collaboration avec les Archives de Montreux et les Archives de l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source Lausanne (25 participants).

De plus, trois stagiaires ont été accueillis par l'équipe.

Une formation co-organisée par les Archives de l'Université de Lausanne a été donnée sur l'archivage audiovisuel dans le cadre du « Grundkurs » de l'Association des archivistes suisses sur le site de Dorigny.

Gestion documentaire administrative

En 2012, le départ du chef du Service d'organisation et d'informatique a entraîné un ralentissement des travaux et nécessité la définition d'un nouveau mode de collaboration qui doit permettre de présenter un préavis en 2013 sur la gouvernance documentaire.

L'archiviste-adjointe en charge du dossier a apporté son expertise aux Services industriels dans le cadre d'un projet de gestion centralisée de contrats à partir d'un site Sharepoint et de leur archivage papier. Elle a poursuivi son travail pour améliorer la gestion des dossiers du personnel des répondants RH en collaboration avec le Service du personnel (plan

de classement, calendrier de conservation). Elle a également publié une contribution dans la revue professionnelle suisse *Arbido* sur les normes ISO 30300.

Des conseils en matière de pré-archivage des documents ont été proposés par l'archiviste adjoint à sept services, au Bureau du Conseil communal et à trois institutions privées.

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 54 versements (2011 : 63) ont été effectués par l'administration communale et des privés, dont onze versements (2011 : quatorze) pour l'administration communale. Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 677 fonds différents (2011 : 655). 26 inventaires ont été finalisés (2011 : 27) dont un très gros travail relatif aux archives de la Direction des finances (1882-1938).

La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 902 références pour des actes signés depuis 1994 (2011 : 815).

Plus de 400 inventaires « papier », antérieurs à l'introduction de l'informatique, ont été numérisés et inscrit dans l'outil de recherche des archives.

Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

Désormais, l'archivage audiovisuel est réalisé sous forme de fichier numérique. Les cassettes numériques avec magnétoscopes utilisées dans les années 1990 et 2000 sont en cours de migration vers les serveurs. Une opération lourde qui doit être menée en parallèle avec l'archivage courant des productions de La Télé.

Ce travail impose des infrastructures techniques inédites au sein de l'administration. Cet archivage ayant pris de l'ampleur, le service constate un doublement des besoins de stockage par rapport à 2009. En 2012, 1'885 heures d'images et sons provenant de 21 fonds différents, ont été traitées et, en partie, analysées (2011 : 1'376 heures). Les productions de La Télé, les fonds du Conseil communal, de la TVRL, de Radio Acidule et de Caux ont occasionné les traitements les plus massifs.

Le système actuel de sauvegarde des fichiers de référence, très artisanal, est problématique et devra trouver une solution d'entreprise avec le soutien du service informatique de la Ville.

En 2012, les archivistes ont expérimenté et ajusté leur modèle d'indexation des sources audiovisuelles sur leur plateforme web de consultation afin de faciliter les recherches fines sur les vidéos ou sons disponibles. 1101 documents ont été déposés sur la plate-forme, dont 405 ont été finalisés et rendus accessibles à tout internaute (www.dartfish.tv/lausanne).

Comme par le passé, l'archiviste en charge des fonds audiovisuels a apporté son expertise technique, encodé des clips, assuré des prises de sons pour différents partenaires (site internet de la Ville de Lausanne, Lausanne Tourisme, Musée historique, Services industriels, Archives historiques de Nestlé, Archives de Morges, Cercle catholique). Il a également été amené à présenter la problématique des archives audiovisuelles dans le cadre d'un cours de la protection des biens culturels.

Restauration, microfilmage, numérisation

Le travail de restauration des archives porte désormais sur 997 unités documentaires, à savoir registres, affiches, parchemins ou plans (2011 : 964).

La collection de microfilms de préservation est passée à 2'590 bobines 35 mm (2011 : 2'581). Le banc de reproduction microfilm Jacknau est définitivement hors-service depuis le mois de mai. Dans l'impossibilité de le réparer, l'activité de reproduction de préservation se concentre désormais sur la numérisation, technique à laquelle un nouveau collaborateur a été formé. 23'500 prises de vue numériques ont été effectuées (2011 : 8'749). S'y ajoutent 800 prises de vues numériques pour des clients externes au service ou des institutions culturelles. 194 numérisations ont été réalisées pour les activités du Centre BD en lien avec l'accueil d'archives ou des expositions pour BD-FIL.

La base de données des Biennales de la Tapisserie a été présentée publiquement en 2012, en collaboration avec la Fondation Tom's Pauli et peut être consultée sur www.lausanne.ch/citam (en français et anglais).

En coordination avec le Musée historique, la numérisation des plans cadastraux anciens des XVII^e et XVIII^e siècles conservés par les archives (plan Rebeur, plan Melotte) a été menée par l'atelier de numérisation de la Ville (200 plans au total).

Bibliothèque et documentation

Au sein du service, la collaboration entre la bibliothèque des archives et la bibliothèque municipale s'est intensifiée : pour les périodiques, des échanges d'inventaires ont permis une sélection d'abonnements que la bibliothèque municipale transmettra aux archives en vue de leur dépouillement documentaire à des fins patrimoniales.

Dans le domaine de la littérature et de l'histoire, la bibliothèque des archives accueillera désormais des livres ayant quitté le circuit de la lecture publique. Une politique d'archivage du patrimoine littéraire local est en cours d'élaboration.

Des exemplaires de la *Feuille d'Avis de Lausanne* et du *Matin* ont été prêtés à la BCU Lausanne en vue de leur numérisation. Celle-ci a permis l'ouverture fin 2012 du site « Scriptorium » (scriptorium.bcu-lausanne.ch) destiné, à terme, à offrir un accès à l'ensemble des quotidiens et journaux vaudois.

Un important travail de repérage et de traitement a été mené sur les imprimés du fonds de l'Association du Vieux-Lausanne (aujourd'hui Mémoire de Lausanne), qui n'avaient pas tous été catalogués en bibliothèque. Une liste complète des imprimés provenant de ce fonds et traités dans Rero accompagne désormais les inventaires.

La bibliographie lausannoise a été mise à jour pour la période 2007-2011, de même qu'un travail de correction/précision pour les notices allant de 1991-2007 a été réalisé.

En 2012, 3'004 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées, intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2011 : 5'649). La base documentaire compte désormais 61'590 références.

Un travail de mise à jour de la documentation pour les dossiers Elections/Votations a été effectué couvrant la période 2007-2012.

L'indexation avec accès direct aux transcriptions des séances du Conseil communal par informatique compte – dès le début de l'année 1994 jusqu'à la séance du 13 septembre 2011. La base contient 8'754 notices consultables en ligne (2011 : 8'560).

418 titres nouveaux ont rejoint la Bibliothèque en 2012 (2011 : 371). 65% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 574 titres (2011 : 513 titres). Avec cinquante prêts, le nombre d'échanges interurbains reste stable.

Enfin, on relèvera l'acquisition de certains imprimés anciens qui enrichissent le fonds patrimonial lausannois :

Tissot, Samuel. *Essai sur les maladies des gens du monde*. Lausanne : Grasset, 1770 ;

Tissot, Samuel. *Dissertation sur les fièvres bilieuses et histoire de l'épidémie bilieuse qui régna à Lausanne en 1755*. Paris : Gabon, 1800 ;

De la Harpe, Eugène. *Notes sur les cas de variole & de scarlatine observés au lazaret communal de Lausanne*. Lausanne : Corbaz, 1888 ;

Gilliard, Charles. *Histoire du gymnase classique cantonal de Lausanne*. Lausanne : Vaney-Burnier, 1914.